

Organisées et présidées par

Gérard CÉSAR

Sénateur de la Gironde, rapporteur
pour avis du budget Agriculture

Antoine HERTH

Député du Bas-Rhin

Sous le haut patronage de

Bernard ACCOYER

Président de l'Assemblée nationale

Jean-Louis BORLOO

Ministre d'État, ministre de l'Écologie,
de l'Énergie, du Développement durable
et de la Mer, en charge des Technologies vertes
et des Négociations sur le climat

Chantal JOUANNO

Secrétaire d'État chargée de l'Écologie

Bruno LE MAIRE

Ministre de l'Alimentation, de l'Agriculture
et de la Pêche

Le nouveau modèle agricole français à l'heure des choix : des objectifs partagés mais des solutions qui font débat



5^{èmes} Rencontres parlementaires sur l'Agriculture durable

MAISON DE LA CHIMIE - MARDI 1^{ER} DÉCEMBRE 2009

Remerciements

Gérard César et Antoine Herth remercient Bernard Accoyer, président de l'Assemblée nationale, Jean-Louis Borloo, ministre d'État, ministre de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer, en charge des Technologies vertes et des Négociations sur le climat, Chantal Jouanno, secrétaire d'État chargée de l'Écologie et Bruno Le Maire, ministre de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche d'avoir bien voulu accorder leur haut patronage à ces Rencontres, Serge Poignant, député de la Loire-Atlantique et Michel Raison, député de la Haute-Saône qui ont présidé les tables rondes de la journée, leurs collègues, Jean Gaubert, député des Côtes-d'Armor, et Stéphane Le Foll, député européen, ainsi que les experts et les professionnels qui par leurs communications, réflexions et échanges ont concouru au succès et à l'intérêt des travaux.

Leurs remerciements vont également aux partenaires qui ont permis l'organisation de cette journée :

GROUPAMA

CRÉDIT AGRICOLE

UIPP

UNIFA

GNIS

ACTA

OUVERTURE DES RENCONTRES	1
Gérard CÉSAR Sénateur de la Gironde, rapporteur pour avis du budget Agriculture	
Antoine HERTH Député du Bas-Rhin	2
TABLE RONDE I	3
RÉUSSIR LA TRANSITION VERS L'AGRICULTURE VERTE	
<i>Introduction</i>	4
Michel RAISON Député de la Haute-Saône, vice-président du Groupe d'études sur l'Agro-alimentaire et la filière agricole	
<i>Les enjeux de la PAC après 2013</i>	5
Guy VASSEUR Vice-président, Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture (APCA)	
<i>Les priorités de l'agriculture</i>	7
Jean GAUBERT Député des Côtes d'Armor, vice-président de la Commission agriculture	
<i>Les défis de l'Europe agricole</i>	9
Stéphane LE FOLL Député européen, membre de la Commission de l'agriculture et du développement rural	
<i>L'équilibre entre les principes environnementaux et les défis économiques</i>	11
Dominique BARRAU Secrétaire général, Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles (FNSEA)	
<i>La nécessaire accélération des démarches de progrès</i>	13
Jean-Charles BOCQUET Directeur général, Union des Industries de la Protection des Plantes (UIPP)	
<i>La formation des agriculteurs</i>	15
Bruno GUERMONPREZ Responsable de la spécialisation « Agriculture : filières et territoires », Institut supérieur d'agriculture de Lille	
<i>Le développement de l'agriculture biologique en France</i>	17
Élisabeth MERCIER Directrice, Agence Bio	
DÉBAT	19
CLÔTURE DES TRAVAUX DE LA MATINÉE	31
Michèle PAPPALARDO Commissaire générale au Développement durable, ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer	

TABLE RONDE II	34
COMMENT DOTER LA FRANCE DES OUTILS DE L'AGRICULTURE DE DEMAIN ?	
<i>Introduction</i>	35
Antoine HERTH Député du Bas-Rhin	
Serge POIGNANT Député de la Loire-Atlantique, vice-président de la Commission des affaires économiques	36
<i>Les défis alimentaires mondiaux</i>	37
Philippe CHALMIN Économiste, professeur à l'Université Paris-Dauphine	
<i>Les enjeux et priorités de la recherche agronomique</i>	40
Marion GUILLOU Présidente, Institut National de la Recherche Agronomique (INRA)	
<i>Innovations et bénéfices des biotechnologies</i>	42
François BURGAUD Directeur des Relations extérieures, GNIS	
<i>Les industries de la fertilisation</i>	44
Gilles POIDEVIN Délégué général, Union des Industries de la Fertilisation (UNIFA)	
<i>Comment doter la France des outils de l'agriculture de demain ?</i>	46
Noël DUPUY Président de la Caisse régionale de Crédit Agricole de Touraine et Poitou, vice-président de Crédit Agricole S.A.	
<i>L'évolution de l'assurance récolte en 2010</i>	49
Jean-Luc BAUCHEREL Président, Groupama	
<i>Vers une agriculture de haute valeur environnementale</i>	51
Lionel VILAIN Conseiller technique, France Nature Environnement (FNE)	
DÉBAT	53
CLÔTURE DES RENCONTRES	59
Antoine HERTH Député du Bas-Rhin	

Gérard CÉSAR

Sénateur de la Gironde
Rapporteur pour avis du budget Agriculture



Sénateur de la Gironde, Gérard CÉSAR est vice-président de la Commission de l'économie, du développement durable et de l'aménagement du territoire du Sénat, président du Groupe d'études sur la Vigne et le vin. Il est également membre des Groupes d'études sur l'Économie agricole alimentaire, sur la Chasse et la pêche, sur l'Énergie, sur les Forêts et la filière bois, sur la Mer, et sur la Prospective. Il a été député de la Gironde, président de la Chambre départementale d'agriculture de la Gironde et de la Chambre régionale d'agriculture de l'Aquitaine. Gérard CÉSAR est viticulteur de profession, conseiller général de Gironde et maire de Rauzan.

Bonjour à tous. Je voudrais saluer tous les collègues parlementaires, députés et sénateurs, et vous tous qui êtes venus de loin pour ces Rencontres. Avec Antoine Herth, c'est la 5^{ème} année que nous sommes réunis autour de ce colloque. C'est une habitude, mais surtout un plaisir car j'ai le sentiment, sans doute partagé, que nous allons faire œuvre utile.

On a opposé trop longtemps l'activité agricole productive à son environnement, comme si traumatiser la nature était la contrepartie logique de son exploitation par l'homme. Cependant, les esprits changent et les visions caricaturales cèdent le pas devant la réalité nécessairement plus complexe, une agriculture modernisée, perfectionnée, engagée résolument dans la voie de la conciliation entre les exigences environnementales et productives. C'est tout cela dont nous allons débattre aujourd'hui. Comment réussir la transition vers l'agriculture verte ? Comment doter la France des outils de l'agriculture de demain ? Notre programme est chargé, mais enthousiasmant.

Je voudrais en profiter pour excuser nos ministres, monsieur Bruno Le Maire, ministre de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche, qui n'a pu venir au dernier moment (il a néanmoins rédigé l'édito publié dans la brochure), et madame Chantal Jouanno, secrétaire d'État chargée de l'Écologie. Ils sont de tout cœur avec nous et ont des observateurs dans la salle qui suivent nos travaux avec beaucoup d'attention.

Je salue mon collègue de la Commission économique de l'Assemblée nationale, Antoine Herth, avec qui je co-organise ces Rencontres depuis plusieurs années, ainsi que tous les députés, présidents et directeurs qui animeront les échanges. Nous coopérons pleinement avec l'Assemblée nationale et le Sénat, en particulier avec monsieur Michel Raison. Merci enfin à tous ceux qui veulent faire progresser notre réflexion, apporter une contribution à ce débat fondamental : quel avenir pour l'agriculture, dans quel environnement ? Cet avenir, les agriculteurs le voient sombre avec la crise majeure traversée depuis dix-huit mois par la quasi-totalité des filières. En effet, le Ministre disait il y a quelques jours qu'il n'y a pas une filière qui se porte bien.

Le monde agricole nourrit des craintes légitimes avec le Grenelle, les décisions prises à Copenhague dans quelques jours, de voir sa tâche compliquée, rendue impossible par de nouvelles exigences environnementales, notamment sur les phytosanitaires. Simultanément, le monde agricole veut s'engager dans une démarche d'avenir. Quoi de mieux que de sortir de la crise par le haut ? Nos Rencontres parlementaires sur une agriculture durable doivent servir à établir un diagnostic lucide sur la situation actuelle de notre agriculture. Le colloque doit aussi permettre de donner à tous des pistes de réflexion et de dresser des perspectives, sans oublier notre devoir de nourrir 9 milliards d'habitants en 2050. Persuadé que ces travaux seront très fructueux, comme chaque année, je voudrais vous souhaiter une excellente journée de passionnants et féconds débats.

Antoine HERTH

Député du Bas-Rhin



Député du Bas-Rhin depuis 2002, Antoine HERTH est membre de la Commission des affaires économiques de l'Assemblée nationale, rapporteur pour avis du budget de l'Agriculture ainsi que du projet de loi d'orientation agricole. Il a également été rapporteur du projet de loi sur les OGM. Président de la Commission nationale de l'agriculture raisonnée et de la qualification des exploitants depuis 2003, il a présidé la Mission d'information sur les activités agricoles et la protection de l'environnement. En outre, il a été chargé par le Premier ministre en février 2005 d'une Mission sur le commerce équitable qui a débouché sur un rapport formulant 40 propositions. Président du Centre Départemental des Jeunes Agriculteurs (CDJA) du Bas-Rhin en 1993, il a été secrétaire général puis vice-président du Centre National des Jeunes Agriculteurs (CNDJA) de 1994 à 1998, avant d'être nommé secrétaire général de la Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles (FDSEA) du Bas-Rhin, mandats qu'il a abandonnés en 2002. Antoine HERTH est membre du Conseil municipal d'Artolsheim dans le Bas-Rhin.

Je dirai quelques mots d'introduction pour remercier l'ensemble des intervenants, et plus spécialement mon collègue Michel Raison, qui assure l'animation de la première table ronde. Nous nous situons clairement dans la transition d'une agriculture dont on a dit les qualités, mais aussi les défauts, notamment à travers la presse ou encore un certain nombre de textes de loi à l'ordre du jour du Sénat et l'Assemblée nationale, vers une agriculture dont l'impact sur l'environnement serait moindre, optimisé, sujet qui nous préoccupe ce matin.

Je remercie Michel Raison pour son animation. Je remercie les intervenants de respecter le temps imparti à chaque orateur. En effet, c'est le débat avec la salle qui compte pour tous ceux qui sont présents aujourd'hui afin de réfléchir à cette question importante.

Table ronde I

Réussir la transition vers l'agriculture verte

Président

Michel RAISON

Député de la Haute-Saône, vice-président du Groupe d'études sur l'Agro-alimentaire et la filière agricole

Intervenants

Dominique BARRAU

Secrétaire général, Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles (FNSEA)

Jean-Charles BOCQUET

Directeur général, Union des Industries de la Protection des Plantes (UIPP)

Jean GAUBERT

Député des Côtes d'Armor, vice-président de la Commission agriculture

Bruno GUERMONPREZ

Responsable de la spécialisation « Agriculture : filière et territoires », Institut supérieur d'agriculture de Lille

Stéphane LE FOLL

Député européen, membre de la Commission de l'agriculture et du développement rural

Élisabeth MERCIER

Directrice, Agence bio

Guy VASSEUR

Vice-président, Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture (APCA)

Michel RAISON

Député de la Haute-Saône

Vice-président du Groupe d'études sur l'Agro-alimentaire et la filière agricole



Député de la Haute-Saône depuis 2002, Michel RAISON est membre de la Commission des affaires économiques et secrétaire du Comité d'évaluation et de contrôle des politiques publiques. Vice-président du Groupe d'études sur l'Agro-alimentaire et sur la filière agricole et membre du Groupe d'études sur l'Alimentation et la santé, Michel RAISON est membre titulaire du Conseil supérieur des prestations sociales agricoles et maire de la commune de Luxeuil-les-Bains depuis juin 2008. Précédemment, il a été président de la Chambre d'agriculture de la Haute-Saône pendant 12 ans, président de la Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles (FDSEA) de la Haute-Saône pendant 8 ans ainsi que vice-président, de 1998 à 2004, en charge des Transports express régionaux (TER), de l'agriculture et de l'environnement, du Conseil régional de Franche-Comté, dont il a également été le président de la Commission agriculture et environnement de 1992 à 1998. Michel RAISON est agriculteur de profession.

Cette 1^{ère} table ronde vise à réussir la transition vers l'agriculture verte. Cette transition est permanente comme la crise. Ceux qui attendent la date de sortie de la crise l'attendront longtemps. De la même manière, il n'y a jamais eu de transition brutale de l'agriculture. Le monde agricole connaît une transition permanente depuis une cinquantaine d'années. Certains propos tenus dans le métier font frémir car des évolutions, il y en a eu et il y en aura encore.

Je parlerai brièvement du développement durable. En effet, cette notion est saine lorsqu'elle est utilisée à bon escient, mais elle ne concerne pas uniquement l'environnement. Le développement durable comprend un aspect économique, un aspect social et un aspect environnemental. L'objectif de l'agriculteur est de fournir une alimentation saine, ce qu'il a toujours tenté de faire au mieux, mais aussi de vivre, d'occuper un espace et de respecter la nature. Nous aborderons tous ces sujets lors de cette table ronde qui se situe dans l'évolution permanente de l'agriculture, et non la « révolution verte ».

Guy VASSEUR

Vice-président, Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture (APCA)



Vice-président de l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture (APCA) depuis mars 2007, Guy VASSEUR est également président de la Commission économique depuis cette même date. Ancien secrétaire adjoint de l'APCA de 2001 à 2007, il a également présidé la Commission environnement de 1995 à 2007. Guy VASSEUR s'est engagé à différentes échelles, puisqu'il a notamment été président du Groupe jeunesse rurale de la Confédération Européenne de l'Agriculture de 1982 à 1988, président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre de 1989 à 2001. Il est membre du Conseil économique et social depuis 2001 et président de la Chambre d'agriculture du Loir-et-Cher depuis 1995. Officier du mérite agricole, Guy VASSEUR est agriculteur à Sambin (Loir-et-Cher) depuis 1973.

Merci monsieur le président et messieurs les co-présidents. Il est important que l'Union européenne réaffirme les objectifs de la Politique agricole commune (PAC). Le premier doit être alimentaire, le second territorial, le troisième environnemental. Nous avons le sentiment que l'Union européenne oublie l'objectif alimentaire de l'agriculture. L'année 2007 a été l'occasion de rappeler un certain nombre de préoccupations. La flambée des cours n'était pas essentiellement due à la problématique de l'offre et de la demande car les prix pouvaient flamber aussi chez nous. L'objectif de la PAC était de sécuriser les approvisionnements agricoles en Europe, mais aussi d'assurer la stabilité des cours. Depuis un certain nombre d'années, ni l'agriculteur ni le consommateur ne sont protégés de la fluctuation des cours.

Le second objectif de la Politique agricole commune porte sur le territoire, c'est-à-dire la protection des paysages. Le troisième concerne l'environnement afin que les agriculteurs respectent un certain nombre de conditions.

Les mesures agro-environnementales mises en place dans quelques régions font partie des dispositions étudiées. Néanmoins, de nombreux autres éléments devront être mis en avant. Pour améliorer la lisibilité du consommateur et de l'agriculteur, il faut éventuellement sortir de cette démarche de premier et second pilier de la Politique agricole commune, afin de faire en sorte que la Politique agricole commune prenne en compte les problématiques environnementales.

De la même manière, tout acte citoyen devrait prendre en compte la problématique environnementale. Cela ne signifie pas qu'il faille imposer à l'agriculture française d'être plus chargée. Les agriculteurs perçoivent l'objectif environnemental comme une contrainte, même s'il s'applique dans l'ensemble du territoire européen. Le rapport de la Cour des comptes au niveau européen dénonce les différences d'application d'un pays à l'autre en termes de conditionnalité. Cette situation n'est pas tolérable. Les agriculteurs français ne pourront pas relever les défis si les contraintes ne sont pas identiques dans l'ensemble de l'Union européenne. Les distorsions peuvent être environnementales, sociales, etc. La France doit se battre pour appliquer ces mesures dans l'ensemble du territoire européen.

Il faut rester compétitif pour remporter les défis. Certains prétendent que nous ne sommes pas compétitifs par rapport à d'autres marchés. Si sur le marché international les produits ne sont pas soumis aux mêmes conditions de production, nous ne pourrions gagner la démarche de productivité. Vous voyez ce que nous attendons dans le cadre des négociations vis-à-vis de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). On ne peut parler d'agriculture durable sans compétitivité.

Je voudrais enfin présenter le défi important de la recherche. Nous avons la chance en France d'avoir une recherche agronomique publique. La commande publique doit être plus claire. Elle doit permettre de relever les défis de nos pratiques de production, de l'environnement, de l'économie, du climat, etc.

En l'espace de trente ans, il y a eu et il y aura des modifications. J'espère que la commande publique vis-à-vis de la recherche sera suffisamment précise.

À l'heure actuelle, les chambres d'agriculture regroupent 4 200 élus professionnels, mais aussi 7 800 collaborateurs présents sur le terrain, soit une moyenne de 100 personnes par chambre d'agriculture, ce nombre étant très différent en fonction des départements. La réforme des chambres d'agriculture vise à pérenniser ces institutions, les rendre plus performantes et plus proches des agriculteurs.

La réforme des chambres d'agriculture est intitulée Terres d'avenir. Vous avez certainement entendu parler de la Révision générale des politiques publiques (RGPP), ou plus généralement des réformes des politiques de l'État et des chambres de commerce et d'industrie. En revanche, vous avez sans doute moins entendu parler de la démarche volontaire des chambres d'agriculture. Notre ambition consiste à accompagner toujours mieux les agriculteurs, construire des projets de développement locaux avec eux, mais aussi avec les collectivités. Nous menons de plus en plus d'actions avec les collectivités locales dans ce domaine. Nous proposons ainsi un nouveau positionnement des chambres d'agriculture au gouvernement, pour faire des économies, rationaliser les démarches de manière interdépartementale, régionale ou interrégionale. Nous voulons faire en sorte que le maquis de plus en plus important de la réglementation se simplifie. Messieurs les parlementaires, si vous pouviez simplifier la lisibilité de la réglementation, cela mériterait que nous revenions vous féliciter, car le rôle des chambres d'agriculture vise entre autres à expliquer l'évolution de la réglementation aux agriculteurs.

Jean GAUBERT

Député des Côtes d'Armor
Vice-président de la Commission agriculture



Député des Côtes-d'Armor depuis 1997, Jean GAUBERT est vice-président de la Commission des affaires économiques à l'Assemblée nationale. Il est également membre de l'Observatoire national du service public de l'électricité et du gaz, de la Commission nationale de présélection des pôles d'excellence rurale, et du Groupe français de l'Union interparlementaire. Jean GAUBERT a été maire de la ville de Pluduno de 1977 à 1997, conseiller régional de Bretagne de 1979 à 1992 et vice-président du Conseil général des Côtes-d'Armor de 1992 à 2004.

Je ne sais si j'ai été invité en tant qu'agriculteur ou en tant que député, mais j'ai toujours considéré que lorsqu'on est député, on est député de la nation, et même si nous avons une responsabilité professionnelle, nous devons analyser les problèmes tels qu'ils se posent. Faire de la politique, ce n'est pas faire du syndicalisme. Je suis à l'aise car je n'ai jamais fait de syndicalisme.

Je voudrais évoquer plusieurs sujets. Tout d'abord, à quoi sert l'agriculture ? On savait en 1945 à quoi elle servait. Sa première mission consistait à produire des biens en quantité pour que les citoyens subissent le moins longtemps possible les tickets de rationnement. Ma famille a été marquée par deux événements simultanés à ma naissance, la mort de mon arrière grand-mère et la suppression des tickets de rationnement.

La première mission de l'agriculture consistait donc à produire en quantité, la seconde à produire en qualité. Il y a de nombreuses appréciations sur la qualité des produits agricoles. Si l'on se réfère à la qualité sanitaire, les produits distribués sur le marché européen, et plus particulièrement les produits français, sont excellents. En revanche, certains produits qui entrent dans l'Union européenne ne correspondent pas toujours aux normes de qualité requises.

La deuxième réflexion de mon propos porte sur l'intervention du consommateur. En tant que paysan, j'étais intéressé par la réaction du consommateur, et par le dialogue nécessaire entre l'ensemble des parties. En réalité, dans notre pays en particulier, il y a un médiateur très important entre le producteur et le consommateur, c'est le distributeur : en France, il y a six prescripteurs, ceux qui achètent pour la GMS, et qui orientent la direction dans laquelle les consommateurs s'engouffrent.

Il est fondamental de se demander sur quel levier appuyer pour avoir une relation directe avec le consommateur. Ensuite, il y a de nombreux autres débats : lien au terroir, circuit court, etc. Cependant, ce sujet concerne les niches, mais ne répond pas à la question de l'alimentation de la grande masse des consommateurs. Entre le paysan breton et le consommateur de la région parisienne, on ne pourra jamais rêver de supprimer les intermédiaires.

Les consommateurs comme les paysans ont maintenu leurs propres contradictions. Certains veulent bien se nourrir, mais font des arbitrages en direction de produits dont ils n'ont jusqu'à présent l'utilité. L'agriculture doit être capable de nouer une relation saine avec le consommateur, à condition que celui-ci fasse l'effort d'éclaircir sa pensée et sa demande. Dans de nombreux cas, la demande du consommateur n'est pas très précise, ni très cohérente.

Il convient aussi de s'interroger sur l'arbitrage entre les usages alimentaires et non alimentaires de l'agriculture. Lors de la crise alimentaire, liée à l'augmentation des prix des matières agricoles, certains continuaient de préférer mettre du carburant dans la voiture plutôt que de nourrir les êtres humains. Cette question doit être posée, mais une autre question semble plus à notre portée. Gérard César a

évoqué le devoir de nourrir 9 milliards d'habitants. Il n'est pas de notre responsabilité en France de les nourrir tous. Il faut plutôt les nourrir avec des cultures qui se situeront « à leurs pieds ».

Sur le territoire français, il faut se poser la question de l'érosion des surfaces agricoles depuis le début de l'ère industrielle, qui est très accentuée depuis une vingtaine d'années. Nous consommons chaque année en France de 60 à 100 000 hectares de terres agricoles destinées à l'urbanisation, à la création d'espaces verts, etc. Ce développement a plusieurs conséquences, notamment sur le prix des terres agricoles, qui a aussi un impact sur le prix de revient des denrées agricoles. Dans beaucoup de régions, la tension sur les terres arables est de plus en plus forte. La loi de modernisation de l'agriculture devra contenir un volet sur ce domaine. 60 à 100 000 hectares de terres agricoles, soit l'équivalent d'un département français vierge d'urbanisation, disparaissent tous les 8 à 10 ans. Dans cinquante ans, une surface équivalente à la Bretagne serait sortie du champ des productions agricoles. Si, dans ces conditions, on veut continuer de produire autant, cela aura des conséquences sur l'augmentation des rendements qui a eu des effets très négatifs, que toutes les personnes ici présentes connaissent bien.

Les conséquences de cette situation sont aussi une augmentation des importations et des déforestations dans d'autres pays. Voilà quelques questions que je souhaitais soumettre au débat. Pour que l'agriculture soit verte et durable, il faut aussi qu'elle soit de proximité. Un recours massif à l'importation serait la négation des trois piliers fondamentaux du développement durable. Le premier est le social, car ces gens n'auront plus leur emploi rémunérateur et de proximité. Le recul des terres agricoles génère aussi une perte économique. Enfin, l'accentuation de la pression sur moins de terres agricoles soulèverait encore plus de problèmes environnementaux liés à la pression sur les rendements.

Stéphane LE FOLL

Député européen

Membre de la Commission de l'agriculture et du développement rural



Député européen depuis juin 2004, Stéphane LE FOLL est membre de la Commission agricole, dont il a été le premier vice-président entre décembre 2008 et juin 2009, et membre de la Commission de l'environnement, de la santé publique et de la sécurité alimentaire du Parlement européen. Conseiller municipal du Mans, il est également vice-président de la Communauté urbaine Le Mans Métropole. De 1997 à novembre 2008, il a été directeur de cabinet du premier secrétaire du Parti socialiste. Il a, en outre, été conseiller technique auprès du ministre de l'Agriculture en 1997. Titulaire d'un DEA en économie ainsi que d'un diplôme supérieur du Conservatoire National des Arts et Métiers (CNAM), Stéphane LE FOLL a été professeur d'économie au lycée agricole de Rouillon et au lycée de La Ferté- Bernard, puis chargé de cours à l'Université de Nantes.

Je vous remercie de m'avoir invité à ce colloque. La question posée amène à réfléchir à l'évolution de l'Europe agricole au cours des vingt prochaines années. Nous nous situons dans la prospective, la réflexion politique, et ce sera l'objet des prochains débats.

Nous devons relever deux défis importants, le premier étant la question alimentaire. À ce titre, la dernière réunion de la Food and Agriculture Organization (FAO) a été exemplaire. Nous avons franchi la barre du milliard d'êtres humains qui souffrent de la faim, dont 16 millions d'européens. Ce n'est pas seulement un problème mondial car nous avons un problème de malnutrition en Europe et j'ai le sentiment que nous n'en prenons pas suffisamment la mesure. Edgar Pisani disait « *on a fait beaucoup contre la guerre, mais on fait guère contre la faim* ».

Le deuxième défi est la question de l'environnement. L'agriculture est au cœur du débat dans la mesure où elle est considérée comme responsable, mais aussi comme une solution à apporter dans le débat à la lutte contre le réchauffement climatique. Une réunion se tiendra prochainement sur ce sujet à Copenhague. Nous espérons que les objectifs seront suffisamment ambitieux pour engager le monde et nos sociétés à changer leurs modèles de développement. En effet, il faudrait créer une croissance nouvelle permettant d'assurer aux générations futures un destin digne de ce que nous avons fait depuis 50 ou 60 ans.

Face à ces deux défis, l'Europe a un rôle important. L'Europe porte des valeurs, celle de la démocratie et des droits de l'homme, ainsi que l'humanisme. L'Europe est motrice de la Conférence de Copenhague, et doit être à la pointe du débat sur la question alimentaire mais elle doit changer de stratégie dans le cadre de l'OMC. Car depuis 20 ans on nous explique que la libéralisation des échanges est censée assurer le développement, mais je souhaiterais que nous analysions les choix qui s'ouvrent à nous. Cette stratégie n'a pas abouti à des résultats positifs. Il faut être extrêmement mobilisé, non pour revenir à un certain protectionnisme, mais pour mettre un terme à la baisse systématique de l'ensemble des prix des denrées agricoles et fixer des nouvelles règles dans le cadre des négociations à la fois sociales, écologiques et de lutte contre la pauvreté.

Pour régler le problème alimentaire, nous aurons besoin de toutes les agricultures du monde. Pour cela il que l'on réinvestisse dans l'agriculture. En Europe, les investissements consacrés à l'agriculture, dans l'aide au développement sont passés de 20 % il y a vingt ans à seulement 3 % aujourd'hui. Moins vous investissez dans l'agriculture, moins vous avez de chance de répondre aux défis en termes de production, de rendement, de qualité et de diversité. D'autre part, il faudrait créer une gouvernance mondiale et un conseil de sécurité alimentaire qui regroupe la FAO, le Programme alimentaire mondial (PAM) et la Banque mondiale, et permette au Fonds monétaire international (FMI) de jouer

véritablement son rôle. On ne peut plus continuer à traiter la question alimentaire comme une sous-question. Elle aussi importante que celle du réchauffement climatique.

Le débat qui aura lieu en Europe sur la nouvelle politique agricole dépend de multiples contraintes. La première est budgétaire. Du fait de l'endettement particulièrement élevé des États, le risque est la diminution de leur contribution au budget européen. Les discussions menées en 2005 et 2006 ont été difficiles, celles qui arrivent l'an prochain le seront également. Si les États ne veulent pas maintenir le budget de l'Europe, nous aurons du mal à bâtir une Europe agricole à la hauteur des enjeux. Un budget inférieur ne permettra pas de faire plus en termes de politique. Il faut qu'on se batte de manière collective pour indiquer à tous les responsables qu'il convient de maintenir un budget européen conforme aux ambitions politiques.

Le dernier accord signé par madame Angela Merkel et sa coalition indique qu'elle est favorable à la diminution de la contribution de l'Allemagne au budget européen. Les autres pays, notamment la France, estiment que moins on financera au niveau européen, plus on financera au niveau national. C'est une erreur stratégique majeure, qui risque de maintenir l'Europe dans un niveau de croissance extrêmement faible. Chaque pays pense de cette manière retrouver seul de la croissance, alors que les vrais leviers sont au niveau européen.

Si l'on veut préserver une Politique agricole commune forte, on ne peut pas défendre uniquement l'intérêt des agriculteurs mais inscrire l'agriculture dans un projet global de société. Il faut passer d'une Politique agricole commune à une politique alimentaire, agricole et environnementale. En fait, il faut donner au projet agricole une lisibilité aux citoyens en lui donnant toutes ses dimensions agricoles, sociales, environnementales et alimentaires. Selon moi, c'est un enjeu stratégique essentiel consistant à faire de la politique agricole une grande politique qui réponde aux défis majeurs de l'alimentation et de l'environnement.

Pour cela il faut changer la Politique agricole telle qu'elle est organisée aujourd'hui et construire un grand pilier qui regroupe toutes ses dimensions et qui tourne la page des 2 piliers actuels qui n'offrent plus de lisibilité pour les citoyens et aussi souvent pour les agriculteurs du fait de leur complexité. Dans cette situation, il n'y a plus de clarté ni d'ambition. Cette grande politique agricole doit se structurer autour d'un grand pilier avec 3 grands objectifs : un 1^{er} objectif lié à la question alimentaire pour promouvoir la diversité de la consommation, en particulier avec les fruits, les légumes, le lait dans les écoles. Le 2^{ème} objectif devrait intégrer la partie agricole et environnementale. Il faudrait à ce titre, sur la base des aides aux compensations au handicap, y ajouter des aides non plus éco-conditionnées, mais éco-certifiées qui permettraient d'assurer les changements nécessaires de modèle de production. Nous devons être plus économe en énergie fossile consommée, en consommation de pesticides et d'herbicides, et ce, en s'appuyant de manière résolue sur les mécanismes naturels, en particulier en revalorisant le rôle et la place des sols et en maximisant le potentiel de la photosynthèse.

Je suis donc favorable à sortir des contrôles *a posteriori* sur les moyens (l'éco conditionnalité), pour aller vers une logique de contrat d'objectifs et de résultats, *a priori*. Des techniques nouvelles doivent permettre d'assurer à l'agriculture, en particulier l'agriculture française, une transition vers une agriculture qui soit à la fois productive et durable. Le débat commencera dès le début de l'année prochaine, et il faut que sur ce sujet, nous puissions convaincre les autres partenaires. C'est l'engagement que je prends devant vous.

Michel RAISON

La loi de modernisation de l'agriculture apportera probablement des réponses aux questions que vous soulevez.

L'équilibre entre les principes environnementaux et les défis économiques

Dominique BARRAU

Secrétaire général, Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles (FNSEA)



Secrétaire général de la Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles (FNSEA) depuis 2005, Dominique BARRAU occupe également des responsabilités aux niveaux régional et départemental, auprès de la Fédération Régionale des Syndicats d'Exploitants Agricoles (FRSEA) Midi-Pyrénées, qu'il préside depuis 2002, et de la Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles (FDSEA) de l'Aveyron, dont il est trésorier depuis 2009, après en avoir été président de 1998 à 2009. Nommé président du Centre National pour la Promotion des Produits Agricoles et Alimentaires (CNPA) et, très récemment, président de l'Institut de Formation des Acteurs du Monde Agricole et Rural (IFOCAP), Dominique BARRAU est en charge des dossiers sur la montagne, la prime herbagère agroenvironnementale (PHAE), les indemnités compensatoires de handicaps naturels (ICHN) et le développement et l'aménagement rural. Éleveur de profession, Dominique BARRAU a été décoré de l'Ordre national du mérite et a été nommé Officier du mérite agricole.

En préambule, je vous remercie pour votre invitation à cette journée. Je souhaiterais également dire que le carnet de commande de l'agriculture est plein. Les problématiques de la terre, de l'eau et de la formation des hommes sont essentielles. Les terres arables seront un critère fondamental du développement de la production agricole. Il est donc fondamental de les protéger. Nous attendons que la loi de modernisation de l'agriculture mette des outils à disposition des décideurs pour conserver un schéma de développement. Enfin, la gestion de la qualité de l'eau s'oriente vers une gestion globale de la qualité et de la quantité à l'échelle nationale et européenne.

Le troisième critère est la capacité de formation des hommes à travailler la terre et l'eau dans le sens du respect de l'environnement. Ces éléments devraient permettre à l'agriculture d'assurer ces deux fonctions essentielles nourricière et de protection, à la fois sur la qualité de la production, l'aspect environnemental et l'aspect social. L'Europe de l'Ouest a la particularité d'avoir maintenu un développement social de son agriculture. Les notions d'économie et d'écologie doivent mener une voie parallèle et ne pas se séparer. La révolution verte est un objectif ambitieux pour la planète, auquel l'agriculture doit apporter une clé de voûte. Il faut mener de front la demande alimentaire et l'exigence environnementale.

Le troisième point, l'intensité écologique, concerne l'ensemble du territoire. J'ai entendu la semaine dernière une intervention de la directrice adjointe de la Direction générale de l'environnement à Bruxelles, indiquant qu'il serait aussi intéressant de renforcer l'agriculture là où elle avait un potentiel élevé, et de réserver d'autres zones à la biodiversité ordinaire. Enfin, en termes d'énergie, on aborde souvent l'agriculture avec une approche d'économie des moyens de production. L'agriculture peut aussi être une source de production.

Votre programme évoque l'évolution de cadre institutionnel. Je reviens sur cette notion d'agriculture intensive et des agricultures. Cela passera par des solutions alternatives qui sont le fruit de la recherche. Il faut veiller à ne pas aller trop vite et à demander plus à l'agriculture que la recherche ne pourrait offrir en termes de solutions. Je ne voudrais pas que l'on parle demain d'alimentation à deux vitesses.

Avec les décalages de compétitivité, le Brésil aura tôt fait de nous envoyer des plats cuisinés. Les productions qui vivent avec beaucoup d'emplois, notamment les producteurs de fruits et légumes, sont mises en péril par la concurrence. La France a augmenté les prix de revient, ce qui met en danger de nombreux territoires.

La Politique agricole commune 2013 doit être basée sur un budget conséquent. À l'occasion du bilan de santé de cette politique, on a voulu sécuriser les systèmes d'exploitation dans le premier pilier. La Politique agricole commune élaborée en 1992 arrivera prochainement à son terme. Dans ce contexte, il faut que le budget de la Politique agricole commune, à partir d'un système d'assurance, sécurise ce développement agricole connu en France depuis 50 ans, sans quoi les exploitations ne survivront pas aux aléas climatiques, économiques et aux crises financières.

Je voudrais résumer en deux mots notre souhait pour le monde agricole de demain : régulation, harmonisation. J'espère que le nouveau commissaire européen aux affaires agricoles, que nous connaissons bien en France puisqu'il y a effectué une partie de ses études, ira dans cette direction. Il est important que l'agriculture ne soit pas oubliée du grand emprunt, en particulier dans le domaine de la recherche et des nouvelles technologies.

Je souhaiterais ajouter un mot sur l'environnement et la production. Je préfère parler d'économie de proximité. Il faut cibler les marchés de l'alimentation et ne pas résumer les orientations de l'agriculture vers la seule agriculture biologique qui a son intérêt pour un marché donné, comme les marchés de pays. Il ne faut pas faire croire que chacun pourrait s'approvisionner autour de son logement ou que la ferme pourrait distribuer autour de l'exploitation. Dans l'Aveyron, nous ne pourrions produire pour les seuls consommateurs aveyronnais.

Enfin, je souhaiterais rappeler que la formation ou les équipements qui permettent d'aller dans le sens de l'environnement sont d'importants pourvoyeurs d'emploi.

Jean-Charles BOCQUET

Directeur général, Union des Industries de la Protection des Plantes (UIPP)



Ingénieur agronome, spécialisé dans la protection des cultures, Jean-Charles BOCQUET est directeur général de l'Union des Industries de la Protection des Plantes (UIPP) depuis juillet 2002. Il est membre de nombreux groupes de travail au sein de la filière agricole et il participe activement aux initiatives ayant pour objectif la gestion responsable des produits phytopharmaceutiques (Stewardship). Jean-Charles BOCQUET a débuté sa carrière chez Roussel-Uclaf avant de rejoindre DuPont de Nemours.

Nous venons de constater que le thème de l'agriculture verte fait consensus. Il est intéressant de voir que le propos introductif de Bruno Le Maire démarre par l'objectif consistant à produire « plus et mieux ». L'UIPP, Union des Industries de la Protection des Plantes, regroupe 19 entreprises chargées de découverte, de l'accompagnement de produits phytopharmaceutiques pour répondre à la demande de production. Pour « produire plus et mieux », le consensus est l'orientation politique, mais de quoi s'agit-il précisément ?

Il pourrait se dessiner quatre logiques de production agricole. La première est celle du *statut quo* scientifique, dans lequel la production dépendrait entièrement de la science. Ce modèle a eu cours à un moment donné. À l'opposé, il y a un scénario de rupture totale, de retour à la vieille agriculture traditionnelle, aux productions locales. Ce modèle vise à répondre aux besoins de certains citoyens. Aujourd'hui, le modèle du Grenelle consiste à respecter scrupuleusement un certain nombre de décisions. Une mesure emblématique du Grenelle porte sur l'objectif consistant à réduire de 50 % l'utilisation de produits phytopharmaceutiques en dix ans, moyennant la mise au point de méthodes alternatives, en éliminant une cinquantaine de substances actives. Nous sommes aujourd'hui convaincus que ce modèle amènerait à des impasses techniques.

Enfin, il y a un quatrième modèle d'accélération des démarches de progrès. Elles ne sont pas toutes connues par les citoyens. Elles ont apporté des améliorations et continueront à le faire. Le *statut quo* scientifique et la rupture totale risquent d'entraîner une marginalisation. L'agriculture biologique doit se développer, mais elle ne répondra pas à tous les besoins nouveaux d'un point de vue alimentaire.

Le Grenelle risque de générer des impasses. Dans le domaine des légumes, la perte de solution technique des ravageurs risque de placer certaines filières dans une impasse. La pérennisation de l'agriculture française suppose l'accélération des démarches de progrès, qui sont imposées par la réglementation ou mises en œuvre par les acteurs.

Les démarches volontaires touchent les produits ou leur mise en œuvre. De manière classique, tout ce qui touche aux produits est pris en charge par la recherche, tout ce qui est pratique résulte de démarches collectives. Les agriculteurs doivent mettre en œuvre ces démarches de progrès avec l'accompagnement de tous les acteurs, y compris les pouvoirs publics. Au niveau des substances actives, nous n'avons peut-être pas communiqué sur les progrès des profils des substances actives.

Les doses d'utilisation des produits ont diminué d'un facteur neuf, et l'un des critères qui caractérise la toxicité des produits, la dose journalière admissible par exemple (DJA), a été augmenté d'un facteur 5. On est capable aujourd'hui grâce à la recherche de mettre au point des produits de plus en plus ciblés, qui permettent de contrôler les bioagresseurs, tout en respectant la santé de l'agriculteur, du consommateur, ainsi que l'environnement.

J'illustre ce propos par les insecticides. En analysant les familles de produits utilisées contre les bioagresseurs, c'est-à-dire les insectes, on se rend compte que les solutions de chimie classique de

laboratoire ont diminué de manière significative, alors que la chimie imitative s'est simultanément développée. Autrefois, les Chinois utilisaient des fleurs de pyrèthre pour protéger le riz contre le charançon. La chimie a permis de se rendre compte que les fleurs de pyrèthre n'étaient pas efficaces à l'extérieur car leur principe actif était rapidement dégradé par le soleil. Grâce à la chimie, nous avons stabilisé ce principe actif et produit des pyrèthrinoïdes de synthèse.

Les régulateurs de croissance d'insecte ont permis d'agir sur les chenilles qui causent d'importants dégâts. La confusion sexuelle se développe en agriculture. Enfin, les substances d'origine végétale existent et se développent. D'une manière générale, la recherche a permis de modifier le profil de nombreux produits.

Nos adhérents ont accompli des progrès énormes en termes de formulation. Les solvants organiques ont quasiment disparu. Nous utilisons principalement des formulations sèches, par exemple les formulations microgranulées qui évitent les poussières. De la même manière, les emballages évitent les fonds de bidon qui représentent potentiellement du gâchis et un risque pour l'environnement. Les goulots larges facilitent le rinçage, et permettent de transférer le produit dans le pulvérisateur de manière respectueuse pour la santé. Enfin, les outils d'aide à la décision permettent d'intervenir lorsque cela s'avère nécessaire, avec la bonne dose.

Au niveau des démarches collectives, la formation est essentielle. Nous n'avons pas attendu le Certiphyto dans les démarches de formation, qui standardisera toutes les démarches de formation pour placer tous les agriculteurs dans une démarche raisonnée d'utilisation des produits de protection des plantes. Certains adhérents se sont engagés dans des démarches visant à contribuer à la restauration de la biodiversité. Enfin, ADIVALOR, filière exemplaire en Europe, permet à la FNSEA, aux chambres d'agriculture, aux jeunes agriculteurs, aux distributeurs, aux pouvoirs publics et à l'industrie de faire en sorte que plus de 65 % des emballages de produits phytosanitaires soient collectés, gérés et éliminés selon des processus compatibles avec le respect de l'environnement. Les démarches de bassin versant sont collectives et territoriales. Elles permettent à l'ensemble des acteurs d'établir des diagnostics de pratique. Avec Arvalis, nous avons prouvé qu'il était possible d'évoluer en quatre à cinq ans d'échantillons d'eau comprenant 20 % de produits phytosanitaires à moins de 2 %. Il suffit d'accélérer ces démarches de progrès.

En conclusion, nous sommes convaincus que la réussite de ces nouveaux objectifs suppose de mettre en place des démarches collectives et territoriales. Les meilleures réussites sont celles où nous avons réussi à travailler en commun. Cependant, nous ne devons pas oublier le pas de temps de la recherche. Il faut au moins dix ans pour mettre en œuvre de nouvelles méthodes chimiques ou alternatives. Les méthodes alternatives opposent trop, selon nous, les méthodes qui existent aux méthodes nouvelles. Il nous semble préférable de parler de méthodes complémentaires. Afin de réussir notre challenge, il faut réussir encore plus qu'avant le retour à l'agronomie, que les approches variétales soient intégrées dans les modes de production, et que l'on combine les méthodes biologiques, culturales et chimiques. On ne peut exclure une méthode au profit d'une autre.

Pour mesurer les progrès accomplis, il faut des indicateurs de mesure pertinents et des indicateurs socioéconomiques qui permettront de combiner les trois piliers du développement durable : l'économique, le sociétal et l'environnemental. Nous sommes convaincus que les solutions existent déjà, même si nous n'avons pas suffisamment communiqué sur ce sujet. Il faut accélérer les démarches qui ont démontré leur efficacité.

Bruno GUERMONPREZ

Responsable de la spécialisation « Agriculture : filières et territoires »,
Institut supérieur d'agriculture de Lille



Responsable de la spécialisation « Agriculture : filières et territoires » au sein de l'Institut supérieur d'agriculture (ISA) de Lille, Bruno GUERMONPREZ anime la formation des responsables professionnels agricoles de la région Nord-Pas de Calais depuis 1989, et intervient à ce titre aussi dans le département de l'Aisne depuis 2001 et de la Somme depuis 2007. Précédemment directeur de l'Enseignement de l'ISA de Lille, il a également enseigné à l'ISAB de Beauvais et l'ESAP de Toulouse. Ingénieur en agriculture de formation, Bruno GUERMONPREZ est titulaire d'un DEA d'Économie et sociologie rurales de l'Université Paris X - Nanterre.

Je vous remercie d'avoir invité un représentant du secteur de la formation aux métiers de l'agriculture. Je voudrais excuser Pascal Codron, directeur de l'Institut supérieur d'agriculture de Lille, retenu aujourd'hui dans nos locaux du fait de la rentrée des étudiants de troisième année, dont l'un est malheureusement décédé en stage lors d'un accident de circulation. Le directeur souhaitait être présent pour accueillir les étudiants.

Je souhaiterais présenter ma réflexion sur la formation de futur responsable professionnel. En effet, il faut modifier l'attitude des agricultures d'un point de vue sociologique pour réussir la transition vers l'agriculture verte, c'est-à-dire qu'il faut les mettre en mouvement. La résistance au changement existe dans le secteur agricole, comme partout, mais des décisions individuelles vont parfois à l'encontre de l'intérêt collectif. Dans un bassin versant de cinquante agriculteurs, si quelques-uns changent leur pratique pour améliorer l'eau, le résultat global ne sera pas nécessairement satisfaisant. Il arrive que certains agriculteurs augmentent la production lorsque le prix des produits baisse, ce qui contribue à la diminution du prix. La bonne réponse individuelle peut être la mauvaise collectivement.

Nous formons de jeunes agriculteurs qui travailleront encore en 2050. Même si le changement est permanent, j'ai le sentiment qu'il s'accélère progressivement. En 1962, la révolution silencieuse a pris une génération, alors que le changement était accepté par le groupe social des agriculteurs, et que des moyens financiers étaient disponibles. Dans le Nord-Pas-de-Calais, on est passé en quarante ans de 200 000 mineurs à 0. En 18 mois, on est passé dans notre région de 50 000 travailleurs du secteur automobile à 25 000 aujourd'hui.

Il est nécessaire de faire un détour par l'histoire. En effet, le modèle agricole n'est pas gravé dans le marbre. Il convient aussi de prêter attention au reste de la société, c'est-à-dire l'autre contractant. La politique agricole, c'est un contrat entre la société et les agriculteurs. De la même manière que la politique de santé publique est faite pour les malades potentiels que nous sommes tous et pas pour les médecins, la politique agricole est faite pour les citoyens consommateurs que nous sommes et pas pour les agriculteurs. Le détour doit passer par d'autres secteurs de l'économie et d'autres régions du monde. Il faut prendre conscience que les problématiques diffèrent suivant les endroits où l'on regarde.

Nos champs d'action visent à faire prendre conscience aux agriculteurs des champs du probable et à leur faire définir les champs du souhaitable, c'est-à-dire leur vision de l'agriculture, afin de définir ensemble les champs du possible. Les incontournables sont, par exemple, la diminution de la superficie des terres cultivées.

Il y a trois chantiers majeurs : mettre en œuvre des systèmes de production compatibles avec les impératifs de préservation de l'environnement et la pérennité économique, aider les agriculteurs à redéfinir un nouveau territoire de compétitivité de leurs produits associés à des services, ainsi que trouver un nouveau sens à l'action collective.

On s'est appuyé autrefois sur la politique agricole pour définir un nouveau territoire de compétitivité. La création d'un espace européen protégé définissait un territoire de compétitivité pour les produits des agriculteurs européens. La notion de produit et services associés, bien privés et biens publics, est importante. Le débat se déroule entre une agriculture à vocation purement environnementale dans certaines régions, une agriculture purement de qualité, et une agriculture de type agro-industrielle. Le vrai débat consiste à se demander s'il faut segmenter ces domaines, s'il y aura trois types d'agriculture, ou si chaque agriculteur aura plus ou moins ces trois fonctions. Enfin, il faut trouver un nouveau sens à l'action collective. L'agriculture a su mettre en œuvre des structures d'action collective qu'il faut pérenniser. L'objectif consiste à donner à ce groupe, comme disait Jean Viard, « *la fierté de porter collectivement le développement durable* ».

Le milieu agricole a beaucoup changé depuis vingt ans.

Les agriculteurs actuels sont à la fois :

Des chefs d'entreprise, désormais très branchés sur les nouvelles technologies de production, qui ont connu une phase de développement quasi-exponentielle de leur entreprise. Il convient de se demander s'il est préférable de prolonger cette tendance ou de prendre un virage.

Des paysans, dans les années 90 l'exploitation était un moyen de production, alors que depuis trois à quatre ans ils sont attachés à leurs racines, à l'idée que l'exploitation doit être transmise. Le métier est redevenu un projet de vie (choisi désormais).

Des responsables prêts à s'engager avec professionnalisme pour agir sur la réalité du secteur.

Des citoyens prenant complètement en compte l'évolution de la demande sociétale, particulièrement sensible aux préoccupations environnementales. Il convient d'améliorer à la fois les pratiques agricoles et la compréhension de cette dimension du travail de la profession agricole par le reste de la société.

Le développement de l'agriculture biologique en France

Élisabeth MERCIER

Directrice, Agence Bio



Directrice de l'Agence Bio depuis novembre 2004, Élisabeth MERCIER est économiste de formation, spécialisée en gestion des administrations publiques et très investie dans les politiques publiques. Elle a débuté sa vie professionnelle au sein du ministère de l'Agriculture dans l'équipe de rationalisation des choix budgétaires, puis elle a exercé à l'échelle européenne en tant que porte-parole au sein des instances communautaires (agri-monétaires et mécanismes des échanges) de 1986 à 1991. Elle a été attachée agricole à la mission économique de l'Ambassade de France aux Pays-Bas de 1999 à 2004, chef du bureau Amérique-Pacifique et promotion des échanges au sein du Service des relations internationales du ministère de l'Agriculture et de la Pêche de 1995 à 1999, après une expérience de conseillère internationale dans un cabinet ministériel. Elle a notamment travaillé à la mise en œuvre des politiques de qualité, en particulier depuis 5 ans, à l'Agence Bio. De 1991 à 1992 puis de 1993 à 1995, Élisabeth MERCIER a été chef de la Division orientation des marchés au sein de l'Office National Interprofessionnel du Lait et des Produits Laitiers (ONILAIT).

Je vous remercie pour votre invitation, expression forte de la reconnaissance de l'agriculture biologique, partie intégrante d'une agriculture en mouvement. Ce sujet ne fait plus débat, ce dont nous nous réjouissons tous. Des objectifs très ambitieux de développement ont été fixés, avec le triplement de la production issue de l'agriculture biologique en vue d'atteindre 6 % du territoire agricole avec ce mode de production en 2012. Le nouveau décollage de la production bio en France est plus qu'amorcé.

Les agriculteurs ont pris conscience de cette évolution. Nombreux sont ceux qui s'engagent présentement dans l'agriculture biologique. Depuis le 1^{er} janvier 2009, plus de 300 agriculteurs, en moyenne, par mois ont pris la décision de convertir leur exploitation à l'agriculture biologique. Dans tous les secteurs de production, des engagements ont lieu, reflet de la confiance et de la volonté des agriculteurs de répondre aux attentes des consommateurs. Ceux-ci sont très nombreux à plébisciter le développement de l'agriculture biologique, notamment pour faire face aux problèmes environnementaux. Les agriculteurs répondent et sont soutenus par les entreprises qui s'engagent de plus en plus.

Les filières se développent aussi grâce au Fonds de structuration des filières biologiques, créé dans le cadre du Plan de développement de l'agriculture biologique à horizon 2012, et suite aux conclusions du Grenelle de l'environnement. L'Agence Bio est chargée de gérer ce fonds qui permet de soutenir des programmes globaux et cohérent d'actions mis en œuvre par des entreprises et des producteurs à travers leurs groupements et associations. Ces alliances visent à atteindre des objectifs de conversion, d'organisation, d'économie d'échelle, ainsi qu'à répondre aux attentes de l'ensemble des acteurs avec des prix rémunérateurs pour les producteurs et accessibles pour les consommateurs. Le développement de l'agriculture biologique permettra la structuration des filières et réciproquement, avec des engagements des producteurs en alliance avec les autres acteurs des filières. Les crédits publics investis dans le développement de l'agriculture biologique sont donc bien placés, d'autant plus que cette agriculture est source d'externalités positives avec le respect de l'eau, de l'air, des sols, de la biodiversité naturelle et cultivée, du bien-être animal. Cette production fait l'objet de contrôles spécifiques. C'est une démarche très aboutie.

Nous progressons et nous souhaitons progresser tous ensemble. Cela suppose d'amplifier les actions de formation, de développement et de recherche, de donner toujours plus de visibilité à la politique publique, notamment en matière d'aide publique pour qu'il n'y ait pas de doutes sur les enveloppes budgétaires, ainsi que de mettre fin à toutes les distorsions de concurrence, y compris dans le domaine de l'emploi d'autant plus que l'agriculture biologique en France et dans les autres pays est une source de création d'emplois, ce qui est fondamentalement un atout.

De plus, la prise en compte des spécificités de l'agriculture biologique sur le plan national et européen doit permettre d'adapter les règles relatives à l'homologation des substances naturelles et de réduire les écarts entre les États membres.

Tous les facteurs de développement doivent être réunis pour réussir. Aucun frein ne doit être créé. Toute décision susceptible d'entraîner de la confusion est à éviter. Nous visons dans ce propos les outils en cours de mise au point, en particulier les nouvelles démarches de certification environnementale. Bien entendu, ce dispositif va dans le bon sens. Néanmoins, il y a une différence très forte par rapport à l'agriculture biologique. La certification environnementale concerne avant tout l'exploitation agricole et les productions végétales. L'agriculture biologique concerne aussi le domaine animal, avec des normes élevées de bien-être, ainsi que la transformation et la distribution avec des acteurs qui s'engagent à respecter le cahier des charges faisant l'objet de contrôles spécifiques, annuels, obligatoires à tous les stades des filières.

Il apparaît un besoin d'articulation harmonieuse entre toutes les démarches, de telle sorte que l'esprit de loyauté règne dans la profession. Le cahier des charges définissant le mode de production biologique et d'étiquetage des produits qui en sont issus, concerne l'ensemble des stades des filières, son respect se traduit par un label sur l'étiquette. Les autres démarches de certification environnementale des exploitations agricoles, en particulier Haute valeur environnementale (HVE), n'ont pas la même portée. Elles ne peuvent donc pas logiquement donner lieu à une certification produit, mais à de la communication collective. La multiplication des labels est à éviter pour ne pas jeter la confusion chez le consommateur : « trop de labels tuent le label ».

Par ailleurs, certains sujets de portée générale tels que la disponibilité foncière concernent aussi l'agriculture biologique. L'agriculture biologique va se développer en France car les consommateurs le souhaitent et les acteurs professionnels et publics s'engagent dans un esprit de coopération. C'est une source d'innovation, de changement social va dans le sens d'une évolution de la consommation vers plus de qualité. Nous partageons les préoccupations croissantes de la population : nourrir l'humanité, bien la nourrir. Cela suppose d'avoir à cœur de tout faire pour favoriser des alliances à l'échelle mondiale afin que les hommes ne souffrent pas de sous-nutrition, en particulier dans les pays en voie de développement, mais aussi de lutter contre la malnutrition, en particulier l'obésité.

L'agriculture biologique représente un autre rapport qualité/prix pour la collectivité et les consommateurs. C'est une source d'externalités positives. Comme les produits coûtent en moyenne plus cher, reflet du cahier des charges, la consommation est généralement plus raisonnable, en cohérence avec la volonté de lutter contre le gaspillage. Chacun cherche à acheter la quantité dont il a besoin, en rapport avec la qualité recherchée de l'alimentation. L'approche globale s'impose.

Le développement de modes de production plus autonomes et économes peut contribuer au développement de la production dans les pays en voie de développement. Cela suppose de relever d'autres défis, notamment dans le domaine de la formation. En conclusion, l'agriculture biologique est une voie d'avenir pour relever les défis environnementaux et nourrir l'humanité.

Michel Raison

Je voudrais féliciter tous les intervenants, non seulement pour la qualité de leurs interventions, mais pour la manière dont ils ont dit beaucoup de choses dans le temps imparti. Je souhaiterais poser une question sur l'intervention d'Élisabeth Mercier : comment les animaux seraient-ils plus heureux en agriculture biologique qu'en agriculture non-biologique ?

Élisabeth Mercier

Le mode de production biologique suppose de limiter la densité d'animaux et de leur offrir toutes les possibilités pour satisfaire leurs besoins physiologiques. Les animaux ont accès à des parcours extérieurs. Les poules ne sont pas en cage. En résumé, les éleveurs de l'agriculture biologique s'engagent fortement pour respecter des normes élevées de bien-être animal, à la différence de l'élevage intensif.

Michel Raison

Dans l'agriculture traditionnelle, les poules ne sont pas toujours en cage. Certaines vaches allaitantes en Saône-et-Loire ne sont pas forcément biologiques, même si elles évoluent en liberté.

Élisabeth Mercier

Je n'oppose pas l'agriculture biologique à l'ensemble des autres élevages.

Michel Raison

Je ne sais si les poules en cage sont heureuses ou non. Je ne me pose pas la question.

De la salle

Je souhaiterais poser deux questions. Tout d'abord, je me demande si un jour, le ministère de l'Agriculture pourrait être absorbé par le ministère de l'Environnement. Ensuite, je voudrais faire de la publicité pour le secteur horticole. Il n'y a pas que les fleurs, il y a aussi les technologies hors sol et la lutte intégrée. Nous n'utilisons plus d'insecticides, mais il y a encore des fongicides qui pourraient disparaître avec le développement des biotechnologies. D'une manière générale, il ne faut pas oublier le secteur horticole qui est le parent pauvre de l'agriculture.

Michel Raison

On pourrait faire la même remarque sur le ministère de la Santé. L'équilibre nutritionnel est essentiel pour éviter les surcharges pondérales. Le ministère de l'Agriculture se saisit très fortement de ce dossier, ce que le ministère de la Santé n'apprécie pas toujours très bien.

Dominique Barrau

On veut faire de l'environnement par l'agriculture, mais on ne veut pas faire de l'agriculture par l'environnement. Stéphane Le Foll a parlé d'objectifs, de résultats et de moyens. La contrainte administrative pour préserver l'environnement n'est pas efficace et très mal perçue. Nous sommes d'accord pour évoluer, mais nous nous attendons à la création d'un ministère de l'Alimentation plutôt qu'à l'absorption du ministère de l'Agriculture par le ministère de l'Environnement.

Jean-Charles Bocquet

En ce qui concerne les productions horticoles, Michel Barnier, ancien ministre de l'Agriculture, constatant l'absence de solutions dans certaines productions, a créé la Commission des usages

orphelins, rassemblant instituts techniques, industriels, autorités chargées de l'évaluation, de la gestion, c'est-à-dire toutes les compétences pour recenser les impasses à venir, et trouver collectivement des solutions pour mettre des solutions à disposition des producteurs ou d'autres grandes cultures. Si ces solutions existent dans d'autres pays européens, nous pourrions les étudier afin d'accélérer les réponses aux impasses techniques.

Bernard Blum, directeur des Affaires internationales, IBMA

Ma présence est justifiée par la recherche d'une vision internationale de ce débat. Le colloque prouve que l'on se préoccupe en France de l'avenir de l'agriculture, dont la France est le premier producteur européen. Cependant, j'ai le sentiment que nous avons oublié deux aspects de l'agriculture. Tout d'abord, la communication sur la protection des plantes a été mal conduite. En effet, Jean-Charles Bocquet juge que nous avons mal communiqué en diabolisant les pesticides, dont le public ne veut plus. Cette situation a conduit le législateur à mettre en place des réglementations extrêmement contraignantes.

La Commission européenne a décidé de mettre en place des mesures très fortes publiées il y a une semaine qui obligent les états à créer une mini-révolution dans le domaine agricole. Cette réglementation entraîne la mise en place dès 2014 de la protection alternée des cultures en donnant une préférence aux méthodes alternatives. Le Japon a décidé d'évoluer à une agriculture 100 % biologique. Nous devons mettre en place des méthodes intégrées dans notre pays. La progression spectaculaire des méthodes biologiques offre des possibilités. En France on parle beaucoup, mais on agit peu, et il y a de nombreux freins au développement de cette production.

En conclusion, il faudrait tout mettre en œuvre pour faire des progrès et adapter l'information, afin de donner les moyens aux agriculteurs d'évoluer vers ces nouvelles méthodes. À ce titre, l'administration a un rôle à jouer plus important que de freiner les dossiers.

Jean-Charles Bocquet

Je souhaiterais préciser que j'estime que nous n'avons pas assez, plutôt que mal communiqué.

Jean Gaubert

Je ne suis pas d'accord avec vous sur ce point. Nous avons mal formé et mal informé plutôt que mal communiqué. La communication est intéressante, mais il est surtout fondamental de former les agriculteurs à la manipulation des produits. Je suis agriculteur depuis 48 ans, pour avoir commencé à 14 ans. Il a été dramatique de confier aux agriculteurs des produits dont la nocivité n'était pas connue. J'ai lavé des bidons dans la rivière car je ne savais pas que c'était dangereux. On a cru que les produits phytosanitaires libéreraient les paysans comme les produits Moulinex étaient censés libérer la femme. L'utilisation des engrais a fait oublier l'agronomie. Il faut de nouveau placer l'agronomie au centre du système agricole.

Michel Raison

Cette situation n'est pas spécifique à l'agriculture. À une époque, on a oublié le fonctionnement du corps, et on a pu croire que le médicament pouvait régler les problèmes. Les conséquences n'ont pas été identiques.

Guy Vasseur

La situation qui prévalait il y a 50 ans diffère radicalement de la situation actuelle. Nous sommes d'accord sur la nécessité de continuer.

Jean-Charles Bocquet

Il y a une nuance importante entre information et communication. La seule difficulté provient de la capacité d'innovation. En effet, je n'ai pas beaucoup insisté sur l'aspect réglementaire. Les nouvelles données en matière de réglementation et de mise au point des produits risquent de pénaliser l'innovation, que ce soit dans le secteur chimique ou dans les méthodes alternatives. L'Europe doit

dresser le bilan de ce règlement, et nous comptons sur les responsables politiques ici présents pour veiller à ce que les nouvelles mesures ne mettent pas à mal certains secteurs de production.

Danièle Gadeau, présidente, Association PARUS'S

Vous disiez précédemment que Moulinex a libéré les femmes. Je confirme que les femmes ont été libérées par les produits ménagers. Ma question porte plus spécialement sur la formation. Pour faire de la lutte intégrée, il faut organiser des formations en entomologie dans les lycées. Bruno Guermonprez, des agriculteurs en bio interviennent-ils dans les lycées ? En outre, il n'y a pas de formation en toxicologie dans l'enseignement secondaire. Entendez-vous mettre en place des formations sur ce sujet ? Par ailleurs, on demande aux agriculteurs de produire toujours plus. Certains ont vu hier sur France 2 le pain que l'on jette pour produire toujours plus. Je n'ai jamais entendu aucune solution sur le gaspillage.

Bruno Guermonprez

La formation continue pour les agriculteurs ne poursuit pas des objectifs techniques. En revanche, la formation d'ingénieur ne forme pas en priorité des agriculteurs, même si 10 % des ingénieurs s'installent comme exploitants agricoles. Nous intégrons l'entomologie, et l'eco-toxicologie dans la formation. Nous avons fait le choix de ne pas enseigner spécifiquement l'agriculture biologique, mais d'intégrer cette dimension dans les différentes approches (protection des plantes, gestion de l'eau etc...). Notre projet stratégique des cinq prochaines années 2010-2015 vise à replacer la réflexion agronomique au centre des décisions. En revanche, je n'ai pas de réponse sur l'évolution des référentiels.

Michel Raison

Cette question a beaucoup évolué, ce qui supposerait de débattre de la nécessité d'être de niveau 4 pour s'installer comme exploitant. Pour que l'agriculture réponde à toutes les problématiques, il faut apporter un levier financier minimal. Le contenu des formations a beaucoup évolué. Je vous encourage à discuter de ce sujet avec les intervenants dans les lycées agricoles.

Nadine Leduc, présidente, ITEIPMAI

Ma question s'adresse plus particulièrement à Jean-Charles Bocquet. Notre filière fait partie des usages orphelins, c'est-à-dire mineurs. Que pensez-vous de l'évolution des molécules naturelles et de la défense naturelle des végétaux ? Notre filière est productrice de molécules naturelles à usage de l'alimentation animale. Cependant, derrière la réglementation, les moyens financiers pour travailler sur ces molécules paraissent inaccessibles. La réglementation n'est pas nécessairement adaptée au développement des molécules naturelles dans la protection. Auriez-vous des informations plus précises sur ce sujet ?

Jean-Charles Bocquet

Nous ne faisons pas la réglementation, mais nous tâchons de faire en sorte qu'elle soit basée sur des faits techniques, scientifiques, réalistes, et qu'elle soit applicable. En ce qui concerne les substances d'origine naturelle, nous avons participé aux travaux d'un pôle régional de compétitivité à Angers qui avait identifié des axes de recherche dans ce domaine. Les adhérents interviennent toujours sur ces thématiques chimiques ou naturelles, mais il faut avoir conscience, au-delà des évaluations toxicologiques, de la nécessité d'apporter un minimum d'efficacité. Ce type de produit n'est pas en mesure de placer les ravageurs en-dessous d'un seuil de nuisibilité. Cependant, le travail réalisé en commun doit permettre de réunir les personnes expérimentées, mais dépourvues d'outil, et les industriels. Il convient de poursuivre la recherche afin d'apporter des solutions, conformément au pas de temps à dix ans que j'évoquais précédemment.

Bernard Géry, président, Coop de France Ouest Forum Phyto

Je suis producteur maraîcher à Nantes. J'ai le sentiment que nous n'avons pas suffisamment communiqué sur la lutte intégrée. J'utilise cette méthode depuis vingt-cinq ans. Par exemple, la tomate de France est basée sur un cahier des charges précis, interdisant l'utilisation d'insecticides sous serre.

Les formations d'école d'ingénieur sont remarquables sur la lutte intégrée. L'École nationale d'Angers apporte beaucoup de compétences.

Si cela peut rassurer l'audience, j'aimerais rappeler que le maraichage emploie 2 500 salariés à Nantes. Un nombre croissant de personnes formées pour être chef de culture sont au minimum titulaires d'un BTS. Les exploitants qui s'installent dans le maraichage ont souvent un diplôme d'ingénieur. Sur le terrain, nous avons le sentiment d'être perçus comme attardés alors que nous travaillons très souvent au niveau européen. En effet, il faut penser au-delà du contexte national. Les Belges et les Néerlandais sont très avancés sur le plan technique. Nous travaillons depuis plus de vingt-cinq ans sur la lutte intégrée en serre.

Jean-Michel Delagneau, conseiller général

Je suis éleveur depuis trente-cinq ans, sélectionneur de Charolais. J'ai des rendements aussi bons que les autres. On me dit que j'ai une bonne génétique. De cette manière, vous voyez qu'une agriculture productive n'est pas incompatible avec le respect de l'environnement.

Je souhaiterais intervenir sur le propos de Jean Gaubert relatif à l'évolution des terres disponibles en France. Ce problème est très préoccupant. Je fais partie du Conseil d'administration de la SAFER de Bourgogne. En poursuivant la tendance actuelle, dans un siècle, il n'y aura plus de terres agricoles disponibles en Bourgogne. Certains pays achètent des terres à Madagascar et ailleurs. Je veux revenir sur ce problème grave car nous avons été incapables en France de mettre en place une formation spécifique à l'agriculture biologique. L'agriculture biologique n'est pas nouvelle, mais il n'y a pas de formation pour ce type de production, et sans formation, ce n'est pas facile d'évoluer.

Stéphanie Pequelan, Agridis

Vous nous avez parlé des enjeux et défis à relever, mais j'ai été surprise de constater que nul ne parlait des OGM. Messieurs les élus, ne pensez-vous pas que les OGM font partie des moyens mis en place pour relever tous les défis de l'agriculture française ? La recherche a été anéantie en France par des décisions politiques. Quelles sont les discussions sur l'avenir des OGM en France et en Europe ?

Michel Raison

Marion Guillou évoquera ce sujet au cours de l'après-midi. La matinée était plutôt calme ; nous n'avions donc pas prévu d'en parler tout de suite. Cependant, certains intervenants peuvent s'exprimer sur les OGM.

Dominique Barrau

Les OGM sont une problématique que nous ne voudrions pas revoir en termes de relation entre l'agriculture et l'environnement. Le risque des OGM est qu'un agriculteur satellise un éventuel progrès technique. J'appelle à faire un travail concret, c'est-à-dire de la formation, de la prudence, de la confiance entre l'agriculture et la consommation, ou l'agriculture et l'alimentation, etc., plutôt que d'abandonner ce qui existe. Nous nous sommes vraisemblablement trompés sur la méthode de communication.

Je ne sais si les OGM sont positifs ou non. De la même manière, on ne savait pas il y a 40 ou 50 ans si les antibiotiques étaient biens ou non. Nous avons un problème à régler, c'est l'alimentation d'1 milliard d'êtres humains. Ce sujet suppose tout d'abord de faire un choix politique. Ensuite, il faut se poser la question des moyens techniques, ainsi que des évolutions techniques et technologiques. Il faut analyser les OGM de manière rationnelle, ce dont l'agriculture a grand besoin.

Je suis choqué par la directive de la Direction de l'environnement qui fait hésiter la France pour ses avancées en matière d'environnement. Il ne conviendrait pas de prendre du retard qui nous amènerait à nous retrouver derrière nos voisins.

Jean Gaubert

Nous n'aborderons pas ce matin le sujet des OGM, prévu cet après-midi. La difficulté de ce sujet est liée au fait que le monde scientifique n'a jamais été habitué à communiquer avec les citoyens. C'est très

difficile à faire. En effet, ce sont deux mondes qui s'ignorent et ne se comprennent pas. En outre, on a souvent mis sur le marché au XX^{ème} siècle des produits qui se sont avérés plus tard dangereux : l'amiante, les antibiotiques, les pesticides, etc. Il y a besoin de refonder le pacte entre les scientifiques et la société. En outre, les entreprises privées qui lancent des nouveaux produits ont envie de les rentabiliser rapidement, ce qui a conduit à des catastrophes. Enfin, il est fondamental de laisser les chercheurs de chercher. Des produits ont été placés trop vite sur le marché. Il peut y avoir des avancées importantes pour la société dans les résultats de certaines recherches. Il faut prendre toutes les garanties et s'en tenir à contrôler les résultats de la recherche.

Jean-Charles Bocquet

Ma diapositive sur les solutions « variétés » comportait un point sur les biotechnologies. Les produits phytosanitaires ont toujours été évalués dans des démarches de progrès, basés sur des éléments scientifiques supposant de revoir certaines autorisations. Cela a été fait sur des bases techniques et scientifiques. Certaines entreprises du secteur des biotechnologies proposent des solutions permettant de résoudre en partie les problèmes de salinité de sol, ce qui fait qu'on pourra dans l'avenir cultiver davantage sur des surfaces limitées. Le problème est qu'aujourd'hui en France, il n'est même pas possible de faire des recherches sur les OGM. Cette situation est regrettable. La recherche est nécessaire, mais elle suppose de pouvoir travailler.

Bruno Guermonprez

Je souhaiterais réagir au sujet de la destruction de l'essai OGM de l'INRA de Colmar. Cette recherche était l'exemple même d'une expérience entre un institut de recherche et la profession viticole, qui allait mettre à disposition de la profession dans un but non purement commercial. Il y avait de plus un partenariat avec les associations environnementales. L'essai a été récemment détruit, alors qu'il était cité en exemple.

Alain Moulinier, président de section, CGAAER, ministère de l'Agriculture

Je voudrais revenir sur le foncier agricole. Une agriculture durable suppose de préserver le foncier agricole qui disparaît rapidement. Il devrait y avoir dans le futur projet de loi de modernisation de l'agriculture un chapitre consacré à ce sujet. Le pouvoir est délégué aux collectivités locales. On en revient à se demander quel doit être le rôle de l'État par rapport aux collectivités locales. Quelle est votre position sur ce sujet ?

Gérard César

Je disais à Alain Moulinier avant la réunion qu'un voisin agriculteur a installé 60 hectares de cellules photovoltaïques. Ce genre d'arbitrage entraînera la disparition de nombreuses terres arables susceptibles de nourrir la population. La loi de modernisation de l'agriculture suppose de créer un observatoire du foncier. Cependant, il faudra doter cette instance de moyens. Nous devons mettre des moyens à disposition du secteur pour trouver un équilibre entre les besoins des collectivités locales et du monde agricole.

Jean Gaubert

Un paramètre important est le prix du foncier. Plus il deviendra rare, plus il sera cher. Dans certaines collectivités, on place en urbanisation des surfaces plus importantes. Un vrai travail doit être accompli. Il faudra s'habituer à organiser l'urbanisation dans des espaces restreints, conformément aux réflexions du Grenelle de l'environnement. Les pavillons provoquent beaucoup plus de CO₂ que la production concentrée.

Michel Raison

Nous avons subi un excès de zones commerciales, mais les infrastructures routières et ferroviaires sont aussi fortement consommatrices de surfaces.

Dominique Barrau

Je souhaiterais faire trois remarques sur le foncier. Nous demandons que l'Observatoire diminue par deux la consommation du foncier, en modifiant les règles d'urbanisme et de construction. En outre, nous demandons qu'une commission départementale puisse intervenir pour déclasser le foncier agricole. Une telle décision permettrait de créer des documents d'urbanisme dans certaines communes. Enfin, nous sommes opposés à l'installation de cellules photovoltaïques sur les terres à potentiel agricole. Par ailleurs, l'énergie solaire n'appartient pas à quelqu'un en particulier. Nous devrions partager la recette de l'énergie en mettant en place des projets d'énergie renouvelable dans des terres dépourvues de potentiel agricole.

Michel Raison

Nous avons beaucoup de toitures à couvrir en cellules photovoltaïques, au même titre que d'autres pays comme l'Allemagne

Hervé Pillaud, secrétaire général, FDSEA de Vendée

Nous avons, dans notre établissement, essayé de créer des modules spécifiques à l'agriculture biologiques. Les formations pour le bio portent sur l'agronomie, la gestion, la culture générale, la sécurisation du mode de production, avec le complément de la chimie et des compléments naturels. On manque de référence pour former des jeunes car l'aspect expérimental est encore trop important. La dimension liée à la sécurité est très importante. On parle de plus en plus de contractualisation de nos produits pour les vendre. Or il ne sera possible de contractualiser qu'une production assurée. Il ne sera pas possible de s'engager six mois sur une production.

En ce qui concerne le foncier, il conviendrait de faire réfléchir les consommateurs à l'empreinte foncière de leurs usages. En effet, ils doivent être conscients de la quantité de terre dont ils ont besoin pour produire leur nourriture, éventuellement leur énergie, leurs matériaux, etc.

Gérard Kafadaroff, secrétaire, Association française des biotechnologies végétales

Le thème de cette matinée est la réussite de la transition vers une agriculture durable. L'importance de la recherche pour préparer l'agriculture de demain n'a pas été évoquée. Notre pays est particulièrement défaillant dans deux domaines, d'une part l'agronomie, d'autre part la dégradation des sols. Notre recherche a beaucoup à faire. En ce moment, nous sommes en train de perdre notre expertise. La France perd pied, et il est nécessaire de redresser la barre.

Michel Raison

Sans recherche, nous ne pouvons pas assurer l'avenir d'un métier aussi complexe que l'agriculture. Nous avons parlé de la diminution des surfaces agricoles, mais non de leur potentiel. Nous avons besoin d'être vigilants, mais dans le cadre de la politique agricole certaines politiques ont favorisé les affolements. La Politique agricole commune a aussi insuffisamment favorisé la production de protéines végétales issue de notre territoire, à commencer par la luzerne pour ceux qui vivent dans des zones calcaires. Cette question accroîtrait fortement notre potentiel agronomique en plus de nous apporter des protéines produites dans notre territoire.

Frédéric Compte-Scott, agriculteur

Je suis agriculteur depuis peu. Je cherche des solutions non biocides pour protéger les plantes, même si je ne travaille pas en agriculture biologique. Par ailleurs, je m'étonne de l'organisation d'un colloque sur l'agriculture à la Maison de la Chimie. En outre, le colloque est sponsorisé par l'UIPP, qui n'a pas une image très biologique. Cette situation ne rend pas très optimiste.

Michel Raison

Ce n'est pas un colloque sur l'agriculture biologique.

Frédéric Compte-Scott, agriculteur

Certes, mais je cherche des solutions qui ne soient pas biocides. Or pour protéger les plantes, je n'ai que des produits qui finissent par « -cide », ce qui signifie que ces produits tuent. Les membres de l'UIPP savent-ils faire autre chose ? Nous n'avons pas de solution pour protéger nos plantes autrement qu'avec des pesticides.

Jean-Charles Bocquet

Nous sommes à la Maison de la Chimie. L'UIPP accompagne ce colloque car nous sommes convaincus que nous aurons besoin de la chimie. Nous souhaitons participer aux débats et accompagner des lieux de rencontre. Il existe des lieux de débats public comme le Grenelle où nous n'avons pas pu nous exprimer librement. Nos adhérents sont capables d'élaborer des solutions qui ne se terminent pas par « -cide », notamment les confusions sexuelles visant à diminuer les possibilités de rencontre entre femelles et mâles pour diminuer certaines populations.

Lorsque l'homme était nomade, il pillait son environnement puis se déplaçait lorsqu'il n'y avait plus rien. L'homme s'est sédentarisé, ce qui lui a imposé de cultiver et d'élever des animaux pour se nourrir. Cette situation a favorisé la culture au détriment des bioagresseurs qui seront toujours plus nombreux avec le réchauffement climatique. Les solutions efficaces, respectueuses de la santé et de l'environnement se terminent par « -cide », mais elles ne sont pas « -cides » à 100 %. La preuve, c'est que les agriculteurs sont obligés d'intervenir chaque année, lorsque l'infestation est très importante. Beaucoup de démarches ont été mises en place depuis une dizaine d'années par les organisations techniques et les adhérents. En évitant de traiter les fourrières, nous maintenons un seuil de prédateurs suffisant pour éviter une intervention insecticide. Nous nous situons dans une démarche de progrès, dans laquelle s'inscrit selon moi ce colloque à la Maison de Chimie.

Michel Raison

Il était bon d'évoquer l'évolution du nomadisme à la sédentarisation. Si vous avez la chance de consulter le *Journal de l'agriculture de France* du milieu du XIX^{ème} siècle, vous constaterez le désarroi des agriculteurs sur les insectes, les mauvaises herbes, les famines, etc. Dans la France agricole de l'époque, un agriculteur utilisait des crapauds pour manger les limaçons, un autre déplaçait des cages à poules ambulantes pour éliminer les parasites qui mangeaient les cultures. Chez les bios, on utilise des produits naturels qui sont biocides, comme du jus de tabac pour tuer les insectes sur les plantes. C'est peut-être plus nocif que certains produits chimiques, sans qu'on le sache.

Jean-Louis Tixier, directeur général, DELTA AIC

Notre organisation tente de développer les relations entre la Chine et l'Europe dans le domaine agroalimentaire. La France ayant une position leader dans le domaine agroalimentaire en Europe, nous occupons une position privilégiée pour développer ces relations commerciales. La Chine émet constamment des demandes très fortes de transfert de technologie, de savoir-faire dans le domaine de la sécurité alimentaire sanitaire des aliments. Nous sommes en train de favoriser des développements dans les secteurs porcine et bovine, en liaison étroite avec les organisations interprofessionnelles. Ne serait-il pas intéressant de créer une structure commerciale pour exporter ce savoir-faire ? La SOPEXA assure la promotion des produits, l'ADECTA intervient pour les matériels et équipements. Il manque une telle structure pour vendre le savoir-faire agroalimentaire.

Élisabeth Mercier

Une approche globale des exploitations apporte le maximum d'atouts pour maîtriser la situation sur le plan environnemental et sanitaire. Les agriculteurs bio en ont maintenant l'expérience, les techniques sont connues. Permettez-moi toutefois d'exprimer le vœu que les moyens de recherche pour parfaire ces méthodes soient renforcés afin d'assurer le développement des systèmes de production les plus autonomes possibles et économiquement performants. Un système dit « écologiquement intensif » est pervers car il renvoie à une faible batterie d'indicateurs. Il est important de marier l'économie à l'écologie.

Les approches partielles constituent une solution à des problèmes sans fin, car à peine une solution trouvée que de nouveaux problèmes apparaissent. D'ailleurs, le Sénat et l'Assemblée nationale ont

accompli un travail important sur la multiplication des risques en raison de la mondialisation des échanges. Le Président sait que les substances naturelles doivent bien évidemment être utilisées à bon escient. Il n'en demeure pas moins que ces questions n'ont rien à voir avec les problèmes liés à certaines substances chimiques de synthèse qui réapparaissent dans les nappes phréatiques très longtemps après leur utilisation.

Michel Raison

Parlez-vous du cuivre ?

Élisabeth Mercier

Dans ce domaine, il y a un besoin de recherche. Un mouvement est d'ores et déjà engagé pour limiter l'utilisation du cuivre. Vous avez sûrement lu les conclusions du colloque de l'INRA de novembre 2003 faisant ressortir l'impact limité de l'utilisation raisonnable du cuivre dans l'agriculture. Ne mettons pas l'accent sur les seuls défis, mais aussi sur l'ensemble de démarches qui ont produit leurs effets positifs.

Dominique Barrau

La Chine serait intéressée par notre savoir-faire, que nous pourrions exporter. Cependant, je crois davantage à un échange d'expérience du style emploi/formation entre agriculteurs et experts, ce qui serait plus constructif que le seul savoir-faire.

Martin Bortzmeyer, chef de bureau, CGDD, ministère de l'Écologie

Je voudrais parler des revenus et de la manière de garantir le revenu agricole dans un cadre d'agriculture verte. Il serait douteux de prétendre que nous pourrions le faire tout en nourrissant la planète. Les 9 milliards d'habitants sont principalement situés en Afrique, Asie et en Amérique latine. Le bilan de la question du développement agricole est que c'est dans ces zones que les populations doivent développer les moyens de se nourrir. C'est là que se situe la ressource pour nourrir 9 milliards d'habitants. En Europe, les milieux continuent de se dégrader. Les pertes d'espèces sont correctement mesurées. La priorité devrait consister à « produire mieux ».

La priorité au « produire mieux » représente un certain coût, mais risque aussi de générer des pertes de rendement. La baisse de la consommation de pesticides de 50 % pourrait se faire à rendement constant. Il convient d'assumer ces baisses coûteuses pour l'exploitant agricole. Ne pensez-vous pas que pour compenser ces coûts environnementaux et de changement de méthode, il faudrait constituer une rémunération des services environnementaux, et intégrer cette dimension dans la Politique agricole commune, ce qui supposerait de modifier significativement les mécanismes de la PAC ?

Michel Raison

Cette proposition doit effectivement être intégrée dans la Politique agricole commune.

Dominique Barrau

Depuis trente ans, nous avons choisi, particulièrement en France, une agriculture présente dans tous les territoires. Nous avons reconnu les zones à handicaps naturels dans les zones à faible potentiel. Les agriculteurs des zones à handicaps naturels étaient soumis à la même contrainte de marché que ceux des zones à meilleur potentiel. Pour l'environnement, nous refusons à la FNSEA de favoriser le développement d'une agriculture concentrée avec des stations d'épuration et une superbe technologie en matière d'environnement, face à des déserts agricoles.

Nous aurons besoin de cultiver l'ensemble du territoire. Nous encourageons l'incitation de l'accompagnement de ce mouvement, sans que cela soit au détriment d'une véritable politique agricole. La volonté de l'Europe de réorienter 30 ou 40 % du budget de la Politique agricole commune dans d'autres secteurs que l'agriculture soulève des problèmes de sécurité agricole.

Jean Gaubert

Ce point est effectivement un enjeu majeur de la future politique agricole. Certains Néerlandais considèrent que l'agriculture, c'est trois tuyaux. Le premier vient du port de Rotterdam, le second va à la laiterie et le troisième à l'usine de traitement du lisier. Si l'on veut maintenir ce modèle agricole en Europe, auquel je suis favorable, cela signifie que nous devons exiger que les produits qui entrent à nos frontières correspondent exactement aux mêmes critères. Si nous sommes en mesure de faire respecter nos exigences, la situation se réglera par une augmentation des prix. Le revenu agricole ne pourra se faire qu'avec des subventions. Il faut que l'on soit cohérent et dire que ce que nous voulons produire doit être corroboré par ce que nous acceptons de l'extérieur. C'est ce débat qu'il faut lancer. Il n'est pas possible de s'imposer des règles bienfaitrices pour l'avenir, et de ne pas exiger qu'elles soient les mêmes que celles attendues.

Louis Cayeux, FNSEA

J'ai une question pour les élus. Le Président de la République a indiqué samedi qu'il plébiscitait la voie de la croissance verte, contre ceux qui favorisaient la décroissance. Le Grenelle fait clairement apparaître que les secteurs qui profiteront de la croissance verte sont le bâtiment, l'énergie et le transport. Lorsque les parlementaires auront voté le Grenelle 2, ils auront confirmé que ce programme s'accompagne d'activité, d'emploi, de chiffre d'affaires, pour le bâtiment l'énergie et les transports. Pourriez-vous présenter simultanément l'étude d'impact de cette croissance verte pour l'agriculture ? Pourriez-vous également expliquer à l'agriculture que ce qui est une contrainte est aussi un bénéfice, ce qui est encore mal perçu dans les campagnes françaises ?

Antoine Herth

Le débat permet de se mettre d'accord sur une orientation qui est particulièrement importante. La Politique agricole commune sera le résultat d'une longue négociation et il faudra être convaincant.

Gérard César

Nous avons demandé aux ministres d'expertiser les conséquences du Grenelle sur la future loi.

Philippe Carrouché, directeur, LHOIST France SAS

Guy Vasseur a souligné les problèmes de visibilité en matière d'agriculture. Lorsqu'un agriculteur achète une palette de chaux à la coopérative, il peut en faire trois choses. Tout d'abord, il peut construire un gîte rural non émetteur de carbone en Haute qualité environnementale (HQE). Ensuite, il pourra s'en servir pour hygiéniser son étable, ce qui est autorisé dans le label de l'agriculture biologique. Enfin, il pourra le mettre sur son champ, ce qui ne lui permettra plus d'être considéré comme relevant de l'agriculture biologique. Élisabeth Mercier, pourquoi les instances compétentes, le ministère et l'Agence Bio, ne se mettent-ils pas d'accord sur la définition du bio et les mesures environnementalement positives ? Je n'ai pas reçu de réponse sur ce sujet, ni à Bruxelles ni à Paris. Il est étonnant que le même produit, utilisé depuis longtemps, ait trois classifications différentes.

Élisabeth Mercier

Cher monsieur, vous avez vocation à coopérer avec les acteurs de l'agriculture biologique. Je ne commenterai pas le cadre normatif qui distingue la liste des produits agricoles et non agricoles qui génèrent les effets que vous avez soulignés. Nous devons, en effet, aller plus loin dans l'encadrement et la définition de normes de production biologiques, en relation avec la croissance de la demande des consommateurs, la demande de textiles biologiques, etc. Tous les États membres souhaitent l'adoption de normes dans ces domaines situés en dehors du champ actuel de la réglementation. Nous ferons des propositions dans ce sens. En France, et dans d'autres États membres, des réflexions ont lieu en vue de la mise au point de cahiers des charges afin qu'ils puissent servir de socles à la négociation sur le plan communautaire.

Guy Vasseur

En réponse à la question posée par le représentant du ministère de l'Environnement sur le revenu, nous devons rester compétitifs si nous voulons une agriculture durable. Or des charges

supplémentaires doivent être prises en charge par le budget européen ou la collectivité. Si nous voulons rester compétitifs, même si nous n'allions pas à l'exportation, il ne faudrait pas oublier les richesses, emplois et occupations du territoire créés. Le territoire se meurt lorsqu'il n'y a plus d'entreprises de transformation. Notre agriculture a notamment vocation à exporter.

Je souhaiterais également insister sur la recherche. Au niveau des chambres d'agriculture, nous observons toujours plus de ponts entre les agriculteurs biologiques et les agriculteurs conventionnels. Par exemple, le salon Tech&Bio de la Drôme attire au moins autant d'agriculteurs conventionnels que d'agriculteurs biologiques. Ils s'intéressent sans doute à la conversion, mais ils recherchent aussi des méthodes, des pratiques différentes qui feront avancer tout le monde en matière de préoccupation vis-à-vis de l'environnement.

Dans mon département, le Loir-et-Cher, 50 % des agriculteurs sont adhérents à des GDA. Dans un premier temps, des agriculteurs ont créé le Groupement d'agriculture biologique. À l'heure actuelle, les agriculteurs biologiques et conventionnels souhaitent rester dans les groupements de développement à vocation générale. En effet, ces instances permettent d'échanger en permanence sur les méthodes de production, les pratiques, etc. C'est de cette manière que les choses avanceront.

La recherche est importante pour l'avenir, mais les expérimentations sont aussi fondamentales. En conclusion, le développement de l'agriculture doit intégrer l'économie, le social, le territoire et l'environnement.

Michel Raison

Je souhaiterais rappeler que nous avons deux balances commerciales positives en France, le tourisme et l'agroalimentaire. Pour cette raison, nous devons continuer à être exportateurs de denrées agricoles. Nous menons des échanges indispensables car nous ne sommes pas en mesure de produire certains produits. Nous exportons également certaines parties du porc en Chine. La volonté d'indépendance alimentaire suppose de produire un peu trop.

Stéphane Fautrat, agriculteur dans le Loiret, vice-président, Société des Agriculteurs de France

Vous avez fait référence, Michel Raison, à *La Revue des Agriculteurs de France*, qui a été effectivement créée il y a plus d'un siècle. Nous remplissons depuis vingt-cinq ans l'objectif du ministère de l'Agriculture consistant à « produire plus et mieux », mais j'ai le sentiment que nous ne l'avons pas fait suffisamment savoir. Nous sommes vraisemblablement responsables de cette situation. Nous ne l'avons peut-être pas suffisamment enregistré. Ne manquons-nous pas d'un outil simple accessible par le plus grand nombre qui permette d'enregistrer ces pratiques ? Ensuite, un tel système pourrait apporter la preuve que le consommateur est demandeur de renseignements, ce qui permettrait de mieux identifier l'ensemble des produits. Ce point rejoindrait la notion de revenu. Pour valoriser un produit, il faut apporter la valeur de travail.

Enfin, j'aimerais ne pas avoir de doute sur l'agriculture biologique. Les autorités consacrent un certain budget à ce secteur. Il est très difficile d'évoluer dans ce métier du fait de l'évolution du climat, des sols, etc. Un agriculteur qui met son exploitation en biologique en 2010 pourra-t-il poursuivre son activité en 2030 ? L'agriculture biologique est-elle durable ?

Dominique Barrau

Je souhaite apporter deux éléments de réponse. Les Chambres d'agriculture proposent de nombreux outils permettant d'assurer la traçabilité des produits, afin d'être en permanence responsable de sa fonction. Ma fille aînée, après un cursus scolaire dans un établissement scolaire réputé s'apprête à s'installer. Elle explique qu'elle souhaite gagner sa vie, mais les contraintes imposées aux agriculteurs sont considérables. Les jeunes agriculteurs s'installent pour ne pas être la caricature de la société. Il faut réinstaurer de la confiance entre l'agriculture et la société. Il ne faut pas surcharger les agriculteurs de contraintes administratives.

Yves Dubois, Gestion des risques, DS-TV

Nous sommes à l'aube d'un bouleversement climatique qui touchera la France. Au Canada, les insectes détruisent des forêts. Comment utilisez-vous les communications satellites pour gérer les cultures et surveiller les parcelles ? Utilisez-vous les outils du CNES ?

Michel Raison

Une personne présente est compétente pour répondre à cette question. Il s'agit de monsieur Maurice.

Jean-Louis Maurice, président, ITL

Depuis 1995, avec l'INRA, nous avons travaillé pendant dix ans pour maîtriser les informations captées par un satellite disponible en permanence en vue de réduire au maximum les pertes d'azote par excès de fumure en fonction de l'état des cultures. Nous sommes ici dans la maison de Lavoisier, qui nous a dit : « *rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme* ». Il ne faut pas l'oublier.

Si un blé a besoin d'azote pour produire 70 quintaux du fait que le climat le permet, il ne les produira pas si on ne le nourrit pas à due concurrence. En revanche, si on le nourrit trop, le surplus partira dans l'eau. Nous avons paramétré le satellite avec EADS Astrium, Arvalis et l'INRA, pour transformer l'indice chlorophylle des plantes par le satellite, en vue de le traduire en besoins instantanés. Les méthodes de l'INRA des bilans prévisionnels en 1975 ont pu être réactualisées autant que de besoin en fonction de la climatologie.

Ce système unique au monde a été développé en 2002. Aujourd'hui, nous enregistrons une progression de la production couverte de 18 % avec 40 000 hectares de blé, d'orges divers et de colza pilotés de cette manière. Un important directeur de coopérative, Gilles Crapez, a été l'un des premiers à s'en servir, à la fois sur l'aspect quantitatif et qualitatif de cet outil. La production de céréales représente un excédent de 5 milliards d'euros dans la balance commerciale de la France. Les erreurs de pilotage de la fertilisation azotée peuvent éventuellement réduire nos capacités d'exportation de 5 %, qui vont d'abord vers l'Europe (en particulier l'Italie), mais aussi le Maghreb et l'Afrique de l'Ouest. Ces pays sont totalement dépendants de nos productions. Une erreur de 10 % sur la production peut entraîner une perte de 3,5 millions de tonnes de blé, ce qui pénalise d'autant nos partenaires.

Antoine Herth

Le CEMAGREF travaille sur un programme similaire qui reprend les mêmes principes, appliqués à la gestion environnementale des eaux, des forêts, ainsi que des ravageurs.

Élisabeth Mercier

Vous avez pu le remarquer : l'Agence Bio opte délibérément pour une attitude constructive et ne cherche pas à polémiquer. Je me permettrai de vous poser la question sur un plan général. Comment imaginez-vous l'avenir des agriculteurs qui s'installent aujourd'hui en France ? Ceci étant, monsieur Étienne Gangneron ici présent peut témoigner qu'on peut maîtriser ce système et en vivre, même s'il faudrait plus de recherche et d'appui technique dans certains secteurs. La situation est d'ailleurs maîtrisée dans de nombreux cas, comme le montrent les résultats des travaux de l'Institut d'élevage. Chaque agriculteur a sa propre histoire. Certains ne sont pas éloignés du système bio, ayant adopté un mode de production dit extensif fondé sur un autre critère que la quantité. Il est seulement difficile d'évoluer vers le bio lorsqu'on n'a pas pris le temps de se former.

Dans trente ans, la maîtrise technique du bio sera beaucoup plus importante, mais ce ne sera pas le seul facteur de développement du bio. Combien d'agriculteurs vendront à la ferme ? À qui vendront-ils ? Quel sera le lien social ? Des exploitants agricoles créent des entreprises rurales en réponse aux attentes de la société. Combien seront-elles ? Nous constatons que lorsque les grandes entreprises ne s'intéressent pas à un marché, les agriculteurs bio font face en créant de véritables PME, réparties dans l'ensemble du territoire.

Étienne Gangneron, agriculteur biologique, élu, FNSEA

Je travaille en agriculture biologique depuis douze ans et suis élu de la FNSEA. Je ne répondrai pas à la provocation de mon collègue du Loiret sur notre durabilité. À la FNSEA, nous n'opposons pas le conventionnel à l'agriculture biologique. Il y a beaucoup de passerelles entre les deux secteurs. J'utilise un outil de désherbage mécanique qui passe plus de temps chez mes voisins en conventionnel que chez moi. Ils utilisent depuis cinq à dix ans des méthodes alternatives combinées à des méthodes chimiques.

Les systèmes combinés de polyculture et d'élevage sont plus durables car ils garantissent l'autonomie de l'exploitation à 90 ou 95 %. Nous utilisons aussi en bio des systèmes moins autonomes qui présentent autant de risques qu'en conventionnel. Chaque système a ses particularités. La problématique actuelle est liée au fait que nous n'arrivons pas à garantir l'autonomie des systèmes. Ces productions sont sensibles.

L'Allemagne importe 80 % de ses fruits en biologique, ce qui est anti-durable. Le développement de l'arboriculture biologique est complexe car il dépend principalement de la recherche. Or nous avons beaucoup de retard dans ce domaine. Les solutions seront découvertes au cours des prochaines années et nous sommes soumis au facteur climatique. Le seul avantage du Grenelle de l'environnement est d'avoir donné une dimension à la consommation des produits bios. Nous avons senti que la demande des consommateurs était confirmée. Nous sommes aujourd'hui certains que nos produits seront consommés, mais nous importons énormément. Lorsque les circuits de consommation sont développés à l'import, c'est qu'on est encore plus spécialisé au niveau national.

Michel Raison

Un point important est la confrontation technique entre les agriculteurs bios et non bios. Les techniques de déchaumage supposent d'emprunter de nombreuses pratiques aux agriculteurs bios. Pour ma part, j'ai rendu visite à un agriculteur allemand pour voir comment il maîtrisait les désherbages.

Antoine Herth

Je voudrais remercier notre excellent animateur doté d'une pointe d'humour inimitable, et je remercie également l'ensemble des intervenants. Je cède pour l'heure la parole à madame Michèle Pappalardo et vous propose de vous retrouver cet après-midi à 14 heures 30.

Clôture des travaux de la matinée

Michèle PAPPALARDO

Commissaire générale au Développement durable, ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer



Déléguée interministérielle et commissaire générale au Développement durable au ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer depuis 2008, Michèle PAPPALARDO était précédemment présidente de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) depuis janvier 2003. Elle a été directrice financière puis directrice des Affaires générales et financières de Télédiffusion de France de 1986 à 1988, directrice du Cabinet du ministre de l'Environnement de 1993 à 1995, directrice générale de l'Administration et du Développement au ministère de l'Environnement de 1995 à 1996 puis directrice générale de France 2 de 1996 à 1999.

Elle a également été chargée de l'élaboration de la stratégie française du développement durable auprès de la ministre de l'Écologie et du Développement durable et de la secrétaire d'État au Développement durable d'octobre à décembre 2002. Ancienne élève de l'École nationale d'administration et diplômée de l'Institut d'études politiques de Paris, Michèle PAPPALARDO est conseiller maître à la Cour des comptes.

Je voudrais mettre l'accent sur cinq idées :

1. l'économique et l'environnemental se soutiennent et se renforcent l'un l'autre, particulièrement dans le secteur agricole,
2. nous avons à conduire à la fois un agenda changement climatique et un agenda milieux naturels,
3. la Politique agricole commune est un instrument permettant de renforcer la soutenabilité de l'agriculture,
4. les innovations nécessaires seront technologiques mais porteront aussi sur les pratiques et les comportements,
5. l'action doit se développer en direction des consommateurs et de la consommation et non seulement au niveau de la production.

1. Comme tous les secteurs économiques, le secteur agricole est appelé à être durable sur le plan économique et sur le plan environnemental. Les deux dimensions sont à construire en même temps, elles se soutiennent l'une l'autre. Par exemple, la production d'énergies renouvelables (méthane, solaire, éolien) constituera un facteur de compétitivité pour les exploitations.

Du coup, les résultats économiques de l'agriculture ne peuvent plus être mis en avant dans le débat public sans parler en même temps des coûts environnementaux et de la façon de les réduire.

L'agriculture de demain, « l'agriculture verte », doit s'adapter à l'environnement. En même temps, elle a vocation à atténuer son impact sur son environnement.

On constate que les évolutions de l'environnement écologique et économique frappent déjà l'économie du secteur :

- à travers le changement climatique et le prix de l'énergie et des engrais,
- à travers les résistances des adventices et des pathogènes aux pesticides,
- à travers les restrictions d'utilisation d'eau.

Dans ce contexte, les outils à mettre en œuvre devront permettre :

- d'adapter les modes de production en prévision des changements,
- de réduire les impacts des pratiques agricoles, pour limiter ces changements (climat ou milieux naturels),
- et de réduire l'impact sur les autres activités : ENR, chimie verte.

Concrètement, à côté des systèmes d'assurances qui sont en train de se mettre en place, il est important que les pratiques agricoles de demain réduisent les risques des exploitants. Il faut privilégier les systèmes agricoles dits résilients : plus robustes, moins sensibles aux chocs de prix comme aux chocs environnementaux (attaques de ravageurs, stress climatique).

2. Les enjeux environnementaux sont multiples et l'un ne peut chasser l'autre. L'agenda du changement climatique est fort heureusement en train de s'imposer, et les choses bougent alors qu'on se rapproche de l'échéance de Copenhague.

Mais il nous faudra veiller à ne pas prendre des voies qui seraient des impasses du point de vue des milieux naturels. 2010 sera l'année de la biodiversité et de nombreuses initiatives devront être prises pour sauvegarder cette dernière, sans qu'une priorité ne chasse l'autre.

L'agriculture peut jouer un rôle important dans l'atténuation du changement climatique. Le mécanisme au plus fort potentiel est la séquestration de carbone dans les sols. Cette solution est sans doute plus prometteuse que de s'en prendre aux émissions de méthane, en affaiblissant du même coup le secteur de l'élevage à l'herbe. Stocker du carbone dans les sols peut se développer via les techniques suivantes : allonger les rotations culturales, mettre en place de cultures pérennes (forêts, prairies, agroforesterie), etc. Ces solutions sont compatibles avec les enjeux de l'eau et de la biodiversité.

L'agriculture est aussi appelée à produire des bioénergies se substituant aux énergies fossiles. Là encore, ce développement doit se faire en intégrant totalement les autres enjeux environnementaux que sont la biodiversité ou la ressource en eau. La production en France des biocarburants est ainsi subordonnée à des critères de performances énergétiques et environnementales comprenant en particulier leurs effets sur les sols et la ressource en eau.

De même avec le photovoltaïque, dont le développement nécessaire doit se faire au travers de procédures qui garantissent qu'il ne porte pas atteinte à d'autres enjeux environnementaux ou de paysage.

3. La réforme de la PAC sera une occasion d'avancer sur ce dossier.

La PAC a été, est et doit rester une boîte à outils indispensable pour orienter l'agriculture européenne.

Elle a permis à l'Europe de l'après-guerre d'atteindre, et même dépasser, son autonomie alimentaire sur des produits de base.

La légitimité de la PAC est cependant à revoir après le « découplage des aides ». La PAC doit permettre aujourd'hui à l'Europe de mettre en place une agriculture durable qui :

- rémunère équitablement le travail agricole,
- favorise la mise en place de systèmes de production efficaces sur le plan agro-écologique,
- préserve les espaces sensibles et fragiles pour les enjeux de qualité de l'eau, de biodiversité, en rémunérant les services environnementaux.

Cela implique aussi des arbitrages budgétaires qui permettent de rémunérer les services environnementaux fournis par les producteurs agricoles. D'un point de vue environnemental, le problème central de la PAC vient de l'inégal impact entre le soutien destiné au revenu (DPU) et le financement de mesures agro-environnementales (MAE).

4. L'innovation et le transfert des savoir-faire agronomiques doivent permettre la mise en place de :

- systèmes de cultures diversifiés limitant les risques sanitaires, climatiques et économiques, et optimisant les services rendus à l'environnement,
- systèmes de production multifonctionnels, valorisant les coproduits ;

Ces innovations ne sont pas nécessairement de type « innovations de laboratoire » ou « innovations technologiques ». Pour beaucoup, il s'agit de s'orienter vers « l'intensification écologique », processus qui passe par des réponses agronomiques, s'appuyant sur les mécanismes naturels disponibles sur l'exploitation.

La priorité est de remettre l'agronomie au cœur des systèmes de production plutôt que chercher des réponses exogènes. Par exemple, l'introduction de cultures comme les légumineuses, du fait de la fixation de l'azote de l'air, permet de réduire fortement les factures énergétiques des systèmes. Elle permet de rompre le cycle des maladies et des adventices donc de diminuer la pression phytosanitaire. Elle est favorable au développement de la biodiversité, en particulier les abeilles.

Il y faudra aussi des innovations sociales : d'autres façons de travailler ensemble, de nouer des relations commerciales. La relation producteurs-consommateurs peut ainsi s'établir autrement que selon les seuls circuits de la grande distribution. Par ces expériences, par exemple celle des AMAP, ou les circuits courts, on peut réenchanter l'alimentation.

5. Faire bouger et les modèles de production et les modèles de consommation.

Nous partageons le point de vue du ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche, de l'importance de peser sur les modèles de consommation alimentaires et de les faire évoluer. Il s'agit notamment de porter à la connaissance du consommateur les impacts des produits qu'il consomme. Il s'agit aussi de permettre à tous les consommateurs d'avoir accès à des produits de haute qualité agricole et environnement.

Une agriculture plus durable se traduira sans doute dans un premier temps par un renchérissement des produits : il faut en effet remplacer des intrants de type industriel par de la main d'œuvre, dont on connaît le coût. Le renchérissement viendra aussi du fait que les processus extensifs se traduisent par des rendements plus faibles (même si on peut encore progresser de ce côté là). Qu'on pense au cas de l'agriculture biologique et au coût de ses produits.

Sur le moyen-long terme, un modèle de production agricole et de consommation alimentaire à haute qualité environnementale, est possible, j'en suis persuadée. Mais il faut le bâtir en période de crise, difficile pour les consommateurs. Il faut aussi du temps pour qu'un tel modèle trouve un équilibre dynamique.

Il nous faut donc des outils pour soutenir la consommation, d'où l'importance d'une politique alimentaire. Là encore, la PAC peut être un instrument, en acceptant d'en utiliser une partie pour soutenir la consommation, notamment des ménages aux plus faibles revenus, pour leur donner accès aux produits à haute qualité sanitaire et environnementale.

Ces cinq idées sont des axes de réflexions pour vos travaux cet après midi sur un sujet complexe mais au combien vital pour les agriculteurs, bien sûr, mais aussi pour l'ensemble des capacités alimentaires de 9 milliards d'hommes.

Table ronde II ***Comment doter la France des outils de l'agriculture de demain ?***

Président

Serge POIGNANT

Député de la Loire-Atlantique, vice-président de la Commission des affaires économiques

Intervenants

Jean-Luc BAUCHEREL

Président, Groupama

François BURGAUD

Directeur des Relations extérieures, GNIS

Philippe CHALMIN

Économiste, professeur à l'Université Paris-Dauphine

Noël DUPUY

Président de la Caisse régionale de Crédit Agricole de Touraine et Poitou
et vice-président de Crédit Agricole S.A.

Marion GUILLOU

Présidente, Institut National de la Recherche Agronomique (INRA)

Gilles POIDEVIN

Délégué général, Union des Industries de la Fertilisation (UNIFA)

Lionel VILAIN

Conseiller technique, France Nature Environnement (FNE)

Antoine HERTH

Député du Bas-Rhin

Sans plus tarder, je transmets le témoin à Serge Poignant, qui est particulièrement qualifié pour animer ces débats. En tant que vice-président de la Commission des affaires économiques, tu es en première ligne chaque fois que cette instance est saisie. En outre, tu as particulièrement approfondi les sujets liés à l'énergie. Nous avons ensemble défendu un certain nombre de propositions d'amendement sur ces questions. Je souhaiterais souligner notre attachement au monde rural et agricole car nous sommes souvent réunis lorsque se posent des questions liées à la viticulture. Je te transmets les commandes pour cet après-midi.

Serge POIGNANT

Député de la Loire-Atlantique
Vice-président de la Commission des affaires économiques



Député de Loire-Atlantique depuis 1993, Serge POIGNANT est vice-président de la Commission des affaires économiques, secrétaire du Groupe d'études sur les Énergies ainsi que du Groupe d'études sur les PME, membre du Groupe de suivi du Grenelle de l'environnement, rapporteur de la proposition de résolution sur le paquet énergie-climat, et membre du Conseil de modération et de prévention. Maire de Basse-Goulaine de 1983 à 2007, Serge POIGNANT a été vice-président du Conseil général de la Loire-Atlantique de 1994 à 2001, puis vice-président de la Communauté urbaine de Nantes Métropole de 2001 à 2007.

Je vous remercie de m'avoir proposé d'animer cette table ronde. Je confirme mon intérêt pour le monde agricole, viticole et maraîcher en tant que Nantais. Étant l'un des rapporteurs du Grenelle II, en particulier des sujets relatifs au monde agricole, ce débat m'intéresse particulièrement. En effet, il faut trouver un équilibre optimal entre les aspects environnementaux et économiques du modèle agricole français. Comment nous, Français, nous présentons-nous face aux défis mondiaux sur le plan de l'agriculture durable ?

Vous avez ce matin parlé d'une transition vers l'agriculture verte. Nous reprendrons le thème des usages alimentaires de l'agriculture avec nos deux grands spécialistes de cette question, Antoine Herth, rapporteur du projet de loi de modernisation de l'agriculture, et Gérard César. J'ai assisté à quelques réunions, en particulier sur les questions de compétitivité des filières. Nous allons de nouveau aborder la Politique agricole commune, les questions relatives à la recherche, ainsi que les sujets qui peuvent vous préoccuper. Il faudra aussi parler des OGM. L'intérêt d'une telle réunion est d'avoir des échanges. Il est opportun d'élaborer des solutions partagées et des solutions qui font débat. Je vous propose d'essayer de limiter les interventions à dix minutes afin que nous ayons un temps d'échange et de débat qui est essentiel.

Philippe Chalmin parlera des défis alimentaires mondiaux, Marion Guillou des défis alimentaires et énergétiques, de la formation du système agricole. François Burgaud présentera les mesures d'amélioration du rendement des plantes et les progrès technologiques. Noël Dupuy exposera des questions de financement et d'investissement. Ensuite, Jean-Luc Baucherel, président de Groupama, évoquera les risques climatiques et l'assurance-récolte, étudiée dans la LMA, en application de l'accord européen. Gilles Poidevin parlera des sols, de la fertilisation azotée, et peut-être de taxe carbone. Enfin, Lionel Vilain, conseiller technique de France Nature Environnement, parlera de Haute valeur environnementale, conformément à la proposition de la Commission européenne.

Philippe CHALMIN

Économiste

Professeur à l'Université Paris-Dauphine



Auteur de l'ouvrage « Le Monde a faim » (Bourin, 2009), diplômé de l'École des Hautes Études Commerciales (HEC) de Paris, Philippe CHALMIN est aussi docteur ès lettres et sciences humaines. Économiste, professeur à l'université Paris Dauphine, Philippe CHALMIN est membre du Conseil d'analyse économique auprès du Premier ministre, membre du Conseil Supérieur de l'Agriculture et de l'Alimentation (CSAAD) et conseiller du commerce extérieur de la France. Spécialiste du marché des matières premières, Philippe CHALMIN est le fondateur du Cercle Cyclope, qui publie chaque année depuis 1986 un rapport complet sur l'état et les perspectives des marchés mondiaux de matières premières.

J'assistais ce matin à la réunion du Haut conseil des biotechnologies qui devait statuer sur l'autorisation ou l'interdiction du Monsanto 810. Cette matinée était caricaturale dans l'affrontement pas toujours de bonne foi entre d'un côté les tenants d'un ensemble de bio/alter et d'anti, et de l'autre les tenants d'un modèle productiviste. Nous avons ce matin un vrai débat de société sur le modèle agricole dont nous voulons pour l'agriculture de demain. Peut-on imaginer que la France puisse décider seule, et ne se préoccupe pas à un moment du reste du monde et des contraintes internationales et mondiales ? Je souhaiterais partager quelques réflexions en votre compagnie.

Ce matin, les intervenants ont expliqué qu'ils attendaient les décisions du Grenelle de l'environnement, ainsi que les décisions du Conseil des ministres de l'Environnement de l'Union européenne. Il aurait aussi fallu parler des déclarations de la FAO, en particulier sur le défi alimentaire mondial. En effet, la première fonction de l'agriculture consiste à nourrir les hommes, ce qui n'est pas gagné au XXI^{ème} siècle. Nous serons aux alentours de 2070-2075, lorsque la population du monde se sera stabilisée, de 9 à 10 milliards d'êtres humains, contre 6,5 milliards aujourd'hui. À l'heure actuelle, 1 milliard d'êtres humains souffre de carences alimentaires liées à la pauvreté de leur régime.

Imaginons que nous puissions éradiquer la malnutrition et que les 10 milliards d'êtres humains se nourrissent bien, selon les standards occidentaux, avec 3 000 calories par jour et une centaine de protéines. Cela supposerait de multiplier par deux les disponibilités alimentaires de la planète sur le plan végétal. On peut faire mieux dans la gestion des filières agricoles. Nous ne pouvons peut-être pas multiplier par deux la production agricole de la planète, mais l'augmenter de manière considérable.

Multiplier par deux la production agricole de la planète suppose de satisfaire les seuls besoins alimentaires. J'évacue les productions énergétiques qui ne pourront être généralisées. La production devra augmenter à surface agricole utile (SAU) constante. Il y a un mois et demi, l'expert de la FAO a révélé qu'il y avait 4,2 milliards d'hectares cultivables sur la planète. À l'heure actuelle, 1,6 million d'hectares sont cultivés. En 2050, on cultivera 1,67 million d'hectares supplémentaires. Je me suis étonné de ce discours, mais on m'a expliqué qu'il est le même depuis vingt ans. Nul ne pense aujourd'hui que tant de bonne terre pourrait être mis en exploitation de manière fiable et durable. Le Cerrado brésilien pourrait être mis en exploitation, sans toucher à la forêt amazonienne. J'ai quelques doutes sur les potentialités africaines. Le changement climatique permettra peut-être de cultiver un peu plus au nord, mais nous risquons aussi de perdre quelques bonnes terres dans les périphéries équatoriales. Je ne parle pas des scénarios catastrophes de montée des eaux et d'engloutissement d'une partie de la riziculture inondée asiatique. Les villes croissent sur de bonnes terres. Chaque année, la Chine perd 500 000 hectares de SAU, et il n'y a pas tant que ça de surfaces agricoles en Chine.

Pour l'ensemble de ces raisons, il me semble à peu près réaliste de raisonner à SAU constante, d'autant plus que nos surfaces ont des caractéristiques d'appauvrissement en qualité des sols et d'approvisionnement en eau. Nos enfants et petits-enfants devront augmenter et multiplier par deux les rendements agricoles moyens de la planète. Nous pourrions le faire dans de nombreux pays par des politiques agricoles plus incitatives en termes de prix. Ceci passera probablement aussi par un usage intelligent des biotechnologies, donc des OGM, sachant que celles-ci font partie d'un panel de solutions intelligentes.

Même dans ce cas d'un scénario le plus vertueux, où l'humanité répondrait à son besoin alimentaire, comme Malthus au XIX^e siècle et le club de Rome en 1972 le soutenaient, nous avons toujours sous-estimé l'inventivité des hommes. Cependant, un certain nombre de régions ne pourront atteindre l'autosuffisance alimentaire, ce qui fait que les échanges se développeront. La Chine ne pourra jamais tenir son autosuffisance alimentaire avec 1,4 milliard d'habitants. Parmi le milliard d'être humains mal nourris, il y a 150 ou 160 millions de Chinois. L'Inde pourra vraisemblablement tenir plus longtemps son autosuffisance alimentaire, alors que la Chine ne le pourra probablement pas.

Nous sommes aussi confrontés à une contrainte de marché. Il faut, sans être trop pessimiste, accepter l'idée de base selon laquelle les marchés agricoles resteront toujours profondément instables, avec des histoires de choc et de contrechoc, ce que nous avons connu sur les marchés mondiaux : des prix totalement déprimés, des prix relativement corrects au niveau mondial, qui reprennent comme le riz une bonne valeur, mais apparaissent déprimés en Europe où nous gérons l'instabilité des marchés agricoles et des marchés monétaires.

Il y a de nombreux rêves d'une stabilisation des marchés mondiaux et régionaux. Je ne partage pas ce point de vue. Les hommes n'ont jamais réussi à stabiliser les marchés agricoles mondiaux. Les signaux du marché sont relativement utiles. La flambée des prix de 2008 a paru injuste par le cortège de misère qu'elle a déclenché. Elle a été un signal fort qui nous a obligés à nous réveiller et à placer le défi alimentaire sur le dessus de la pile. Un autre faux débat, relatif au rôle de la spéculation, doit être rapidement évacué. En effet, la spéculation est naturelle, je ne crois pas qu'elle ajoute ou enlève quoi que ce soit aux fondamentaux. Il n'y a pas de marché dérivé sur le riz. En conclusion, le secteur agricole est globalement soumis à deux contraintes majeures, d'une part les besoins alimentaires mondiaux, d'autre part un univers durablement marqué par l'instabilité.

Ma troisième hypothèse de travail est que la Politique agricole commune aura disparu dans le long terme, au moins dans sa fonction de gestion des marchés ainsi que de transfert et financement de l'agriculture. Le temps où la Politique agricole commune était le ciment de l'Europe est révolu. Nous avons manqué l'évolution. J'ai peur qu'en 2013 le faible poids de l'agriculture dans les problématiques européennes ne permette de sauver grand-chose de la Politique agricole commune.

Je voudrais répondre à la question posée aujourd'hui sur la place de la France au sein de ce marché mondial. Le rôle de l'agriculture consiste à aménager et produire. L'aménagement est une fonction économique que l'on retrouve dans les grands équilibres. La balance du tourisme excédentaire résulte de l'entretien de la beauté de l'espace français, le découplage absolu étant une invention de bureaucrates bruxellois. Cette fonction est destinée au marché intérieur ou européen. La notion de sécurité alimentaire ne doit pas être oubliée. Elle est importante dans le cas français, à un moment où nous cherchons des champions, car l'agriculture a une fonction d'exportation. Alors que nous étions largement importateurs de produits agricoles, nous sommes aujourd'hui exportateurs de céréales, comme nous l'étions autrefois de sucre. En conclusion, il y a une réalité de la présence de la France sur les marchés agricoles mondiaux.

La France, dans ses fonctions agricoles, possède un modèle original, basé sur une agriculture familiale qui est le système qui s'est révélé le plus efficace. Notre table ronde visait à s'interroger sur les outils. Ceux-ci sont technologiques ou économiques. Il y a la question des biotechnologies. J'ai le sentiment que nous avons pris un retard irréversible dans ce domaine. La France, l'un des hauts lieux de la biologie végétale début 1970, est aujourd'hui une *terra incognita*. Nous n'existons plus dans la recherche fondamentale, et nous pouvons sans peine affirmer qu'« ils ont gagné ». Nous pouvons parler d'autres outils de pratique culturale. Les biotechnologies étaient un paradis pour écologistes dans la mesure où elles permettaient d'avoir une approche plus biologiquement correcte de l'agriculture. De nombreuses inventions doivent être découvertes pour autant que l'on ne brise pas les métiers Jacquard comme les ouvriers lyonnais à la fin du XIX^{ème} siècle.

Les outils économiques sont nécessaires. Le monde agricole a connu une véritable révolution culturelle. Il est passé du stable à l'instable. Entre le 15 août 1936, date de création de l'Office national interprofessionnel du blé (ONIB) et l'été 2006, le monde agricole céréalier a vécu de la stabilité des prix, alors que ce prix évolue nécessairement, ce qui implique l'entrée dans un univers de risque. Cette situation implique de mettre en place des outils de gestion des risques. Cela implique de se pencher sur l'environnement fiscal, des mesures aussi simples que les provisions pour fluctuation des cours, qui sont utiles pour toutes les professions qui à un moment produisent des biens soumis aux aléas des marchés. Ces provisions notoirement insuffisantes ont obligé les agriculteurs français en 2007 et 2008 à acheter des tracteurs pour étaler sur le long terme leur poids fiscal et social.

En conclusion, il convient de mettre en place des mesures simples pour adapter l'exploitation agricole française à la nouvelle nature de ces marchés. J'en reviens au choix initial, aux extrêmes. D'un côté il y a le modèle suisse, admirable, de l'autre le modèle ukrainien de la grande agriculture dans lequel pourraient s'engager quelques régions françaises. J'ai tendance à penser qu'il y a une place et une originalité pour le modèle français qui fait la place la plus grande à la relation entre l'homme et sa terre. Ne sacrifions pas ce modèle qu'il faut faire évoluer sur l'autel de l'écologiquement correct qui est trop souvent intellectuellement malhonnête en matière agricole.

Les enjeux et priorités de la recherche agronomique

Marion GUILLOU

Présidente, Institut National de la Recherche Agronomique (INRA)



Présidente de l'Institut National de la Recherche Agronomique (INRA) depuis le 26 juillet 2004, Marion GUILLOU en est également la directrice générale depuis août 2000. Précédemment directrice générale de l'Alimentation au ministère de l'Agriculture (DGAL), elle a conduit la réorganisation de la DGAL qui a désormais au coeur de ses préoccupations la qualité et la sécurité des produits agricoles et des aliments. Elle a auparavant été directrice des Relations industrielles et de la valorisation des recherches à l'INRA, chargée de recherche au Laboratoire de physico-chimie de l'Université de Nantes, déléguée régionale à la Recherche et à la Technologie des Pays de la Loire, chargée de l'Atelier régional d'études économiques et d'aménagement rural à la Direction régionale de l'agriculture et de la forêt à Nantes, et conseillère auprès du ministre de l'Agriculture. Ancienne élève de l'École Polytechnique, dont elle a été nommée présidente du Conseil d'administration en mars 2008, Marion GUILLOU est docteur en physico-chimie, ingénieure générale du Génie rural des eaux et des forêts et membre de l'Académie d'agriculture de France.

Mes prédécesseurs ont parlé des objectifs et solutions. Je souhaite partir du cahier des charges. La France est un pays qui a des avantages agro-écologiques, dans un contexte climatique à venir incertain mais il vaut mieux vivre dans nos contrées que dans d'autres zones du monde. La France contribuera aux besoins alimentaires de base d'une humanité en croissance. Comment anticiper les solutions et préparer l'agriculture ou les agricultures du XXI^{ème} siècle ?

Anticiper, c'est d'abord regarder à l'extérieur de l'agriculture, notamment la démographie. Nous n'avons jamais connu une telle augmentation démographique. Nous avons mis vingt siècles pour être 3 milliards, 40 ans pour être 6 milliards, et nous mettrons probablement moins de temps pour atteindre de 7 à 11 milliards d'habitants à la moitié du XXI^{ème} siècle. Ces taux de croissance sont totalement inédits. C'est un facteur essentiel lorsque nous parlons de production agricole nécessaire à la planète.

Anticiper, c'est aussi prendre en compte le coût de l'énergie. Le coût du carbone fossile augmentera nécessairement, ce qui accroîtra la demande de carbone renouvelable, produit par des matières végétales ou issu des déchets.

Les 30 à 50 % de matières agricoles qui sont aujourd'hui perdues ou gaspillées, entre le champ et l'assiette du consommateur, offrent une réserve potentielle de ressources à valoriser, c'est l'une des conclusions du travail de prospective Agrimonde, conduit par l'INRA et le CIRAD, sur l'évolution des systèmes alimentaires et agricoles mondiaux à l'horizon 2050.

Peu de personnes ont en effet conscience que dans notre pays, par exemple, entre 30 à 50 % de l'énergie est perdue dans la chaîne de consommation. Une étude de l'ADEME menée en 2008, en analysant les poubelles des Français, a révélé que 7 kilogrammes de denrées par personne n'étaient même pas débarrassées. Cela soulève de nombreuses questions sur la durabilité de notre système alimentaire.

Les « parfaites conditions de l'orage » (la sécurité alimentaire menacée) sont également liées à la croissance dans les diverses zones de la planète. La croissance de la disponibilité amène à rechercher la diversification de l'alimentation, notamment vers des produits d'origine animale ; cela est particulièrement marqué en Asie où se déroulent des transitions nutritionnelles rapides. Mais cette disponibilité est répartie de façon très inégale, avec un milliard de personnes qui ont faim et presque autant de personnes obèses.

Nous pouvons donc anticiper un appel fort à l'agriculture. Les ordres de grandeur, comme les surfaces de sols cultivables, sont discutés. Les données de la FAO sont pour le moment celles dont nous disposons. Mais il faut que la terre soit cultivable, avec de l'eau et dans des conditions climatiques qui permettent ces cultures. Ce « parfait orage », c'est aussi les conditions climatiques qui évolueront avec de nombreuses incertitudes : plus de pluie, plus de sécheresse. Elles demanderont résilience et robustesse des systèmes de production qui devront résister à des moments de sécheresse plus longs. En 2008, pour la première fois, nous avons constaté dans l'est de la France des plafonnements de rendement liés aux changements climatiques. Dans plusieurs pays, le changement climatique a déjà des impacts sur les rendements du blé.

Anticiper, c'est étudier les grandes variables liées à l'activité agricole. Anticiper, c'est investir au niveau mondial. La Banque mondiale a expliqué que faute d'investissement, la productivité n'augmentait plus dans le monde. Ses économistes ont identifié les investissements les plus rentables en Chine, Inde et Ouganda : recherche, routes et éducation. En Europe, j'espère que la Politique agricole commune ne disparaîtra pas car il serait absurde de ne pas rémunérer par exemple les biens publics produits par l'agriculture (qualité de l'eau, bien-être animal, etc.) que le marché ne rémunère pas. Au cours de la semaine dernière, des économistes libéraux ont d'ailleurs demandé dans un manifeste public que la Politique agricole commune rémunère ces biens publics. Une Politique agricole commune qui répondrait à cette ambition favoriserait l'investissement dans l'agriculture.

Cet investissement permettrait de poursuivre en matière d'innovations, en mobilisant y compris les biotechnologies. Nous sommes toujours le numéro 2 mondial en matière de publications scientifiques en biotechnologie végétale. Je ne confonds pas les OGM et les biotechnologies végétales, dont j'aperçois quelques spécialistes à ce colloque, c'est-à-dire les technologies qui mettent en œuvre les propriétés du vivant. Il n'est certes pas facile de faire des recherches en France et en Europe en ce moment sur les OGM comme le témoigne l'arrachage de l'essai de l'INRA de Colmar. Cependant, ce n'est pas une raison pour renoncer aux biotechnologies. Il y a des atouts dans la recherche, les entreprises et le secteur agricole.

Les perspectives sont nombreuses : les chercheurs impliqués dans le cadre de Génoplante ont trouvé des propriétés de résistance à la fusariose et à la septoriose. Nous avons publié la semaine dernière des travaux sur la possibilité de préparer une meilleure résistance des plantes au milieu salin par des priorités de stimulation dans des milieux simples. Il est effectivement question dans notre secteur de continuer à innover fortement en génétique, en agronomie, mais aussi dans la conception des systèmes. Je suis frappée par l'importance qu'il y a à penser au service plutôt qu'à l'objet. En effet, la recherche suppose de réfléchir globalement aux objectifs : par exemple comment protéger les cultures légumières ? Comment adopter une politique plus préventive à travers une conception d'ensemble ? Enfin, je voudrais rappeler les aléas sanitaires. Les gens se déplacent énormément. Les aléas sanitaires seront plus nombreux, ce qui imposera de se préparer à cette nouvelle vulnérabilité.

Le « cahier des charges » pour l'agriculture du XXI^{ème} siècle suppose de maintenir une capacité d'adaptation et de la partager, d'investir au niveau français européen et international, et de stabiliser les prix. D'où les propositions faites par le groupe de la Commission du grand emprunt. À partir de ces idées simples consistant à proposer une société utilisant moins de carbone fossile, à jouer sur les atouts de la France pour créer une activité durable, la Commission du grand emprunt a ainsi présenté des propositions en matière de recherche et d'innovation.

Serge Poignant

Je vous remercie. Vous vous demandez comment conférer une résistance aux plantes avec la disparition des phytosanitaires. Le prochain intervenant, monsieur François Burgaud, directeur du GNIS, parlera de ce sujet.

François BURGAUD

Directeur des relations extérieures, GNIS



Directeur des Relations extérieures du GNIS (Groupement national et interprofessionnel des semences et plants), François BURGAUD est également expert européen dans le cadre Traité international sur les Ressources phylogénétiques et membre du comité Ressources génétiques et Biodiversité de l'Association des semenciers européens (ESA). Il est membre du Conseil d'administration de l'Association des semenciers africains (AFSTA) et du Comité exécutif de l'Association des semenciers d'Asie et du Pacifique (APSA). François BURGAUD est titulaire d'une maîtrise d'Histoire de l'École pratique des hautes études en sciences sociales et diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris

Je voudrais repartir de l'intitulé de ce colloque. En effet, je pense qu'en réalité, nous ne sommes pas encore d'accord sur les solutions car nous ne partageons pas les objectifs. Je présenterai cinq exemples.

Premier exemple au niveau mondial : le dernier sommet mondial de l'alimentation à la FAO a montré par l'absence remarquable de dirigeants du G8 que ce sujet n'était plus une priorité au niveau international.

Deuxième exemple : l'aide alimentaire française a doublé en 2008 après la crise alimentaire, mais dès 2009 elle est redescendue en-dessous du niveau de 1999.

Troisième exemple concernant les ressources génétiques, sujet à la mode, seuls les sélectionneurs publics et privés se préoccupent de la biodiversité végétale. Mais l'INRA fait ce travail de conservation de sa propre initiative. Par ailleurs, s'il existe 27 collections de ressources génétiques créées par ces sélectionneurs privés et l'INRA, de grandes espèces comme la pomme de terre n'ont pas de collection. Ces collections de réseau qui associent sélectionneurs privés et recherche publique, sont mises à la disposition de l'ensemble des acteurs, mais la France n'a toujours pas défini le statut légal de ces ressources génétiques végétales. Elle n'a chargé aucun organisme de la conservation et de la caractérisation de ses ressources.

Quatrième exemple : le financement de la recherche en amélioration des plantes dont l'INRA s'est beaucoup retiré, en particulier dans la recherche appliquée. L'essentiel de la création variétale est assuré par les entreprises privées. En France, 73 entreprises font de la sélection des plantes et dépensent près de 10 % du chiffre d'affaires du secteur dans la recherche et le développement, ce qui est l'un des taux les plus élevés de l'ensemble des secteurs industriels français.

Enfin, le dernier exemple que je voudrais donner sur les objectifs non nécessairement partagés est inclus dans le Grenelle de l'environnement. J'ai recherché le point du Grenelle relatif à la politique génétique des semences : *« compléter l'inventaire des races et variétés locales traditionnelles, et mettre en place des programmes pour leur conservation, établir un catalogue national des variétés locales et traditionnelles permettant leur échange et leur commercialisation à petite échelle. »*

Je tâcherai de montrer en quoi ces objectifs ne correspondent absolument pas à une possibilité d'atteindre une agriculture écologiquement intensive.

Cependant, considérons que nous sommes d'accord sur les objectifs et que la prise de conscience sur la nécessité de développer une agriculture qui réponde aux objectifs alimentaires et environnementaux est partagée. En acceptant cette hypothèse, alors le progrès génétique est la réponse à ce défi d'une agriculture couvrant les besoins alimentaires et environnementaux.

Le progrès génétique a permis de créer le blé, d'adapter le maïs au nord de la Loire, au colza de produire des huiles alimentaires en retirant un acide dangereux pour l'homme. Le progrès a également permis de doubler le taux de sucre produit par la betterave. Le progrès génétique permet à travers le coton BT de supprimer deux tiers des traitements en plein champ nécessaires à cette culture. Enfin, le progrès génétique a aussi permis de maintenir la production de blé dur dans notre pays en l'adaptant au processus industriel de la pâte alimentaire.

Dans ce contexte et cette perspective, la situation du blé tendre est une bonne illustration de l'appel qui peut être adressé aux élus. Globalement, le rendement du blé tendre a stagné de 1850 au début des années 1950. Revenir aux variétés traditionnelles locales d'avant 1950 suppose de revenir à un rendement de 10 quintaux par hectare, ce qui n'est pas une solution pour les défis actuels. Depuis les années 50, le rendement a augmenté de manière régulière et permanente, mais le rendement plafonne depuis une dizaine d'années. Certains estiment que le progrès génétique a diminué ; en réalité cette situation résulte d'autres facteurs.

Il a été montré en effet que la part du progrès génétique dans les rendements a plutôt augmenté. Ainsi, dans une étude britannique, la part de la génétique dans l'amélioration des rendements est proche aujourd'hui de 80 %. Plus généralement, le progrès génétique est venu compenser l'évolution des conditions climatiques et pratiques culturales, notamment la moindre utilisation de produits phytosanitaires et d'engrais.

Le nombre de variétés vendues sur le territoire français est de plus en plus élevé. Chaque variété est adaptée à un marché local. 200 variétés de blé sont cultivées en France. Enfin, les variétés modernes, dans des études françaises et anglaises, montrent de meilleurs résultats même sans produits phytosanitaires et fertilisation que les variétés anciennes.

Jonathan Swift, en 1727, écrivait : « *quiconque pourrait faire pousser deux épis de blé ou deux brins d'herbe là où il n'en poussait qu'un auparavant serait plus utile à l'humanité que l'ensemble des politiques réunies* ». Heureux sélectionneurs du 18^{ème} siècle qui pouvaient améliorer les plantes sans se préoccuper des politiques publiques ! Ce n'est plus vrai aujourd'hui. L'État doit appuyer les efforts des sélectionneurs en matière de ressources génétiques. Il faut également poursuivre la voie introduite par le crédit impôt recherche, qui a permis d'accroître les moyens des sélectionneurs de 10 à 15 % par rapport aux 230 millions d'euros annuellement investis. Il faut espérer aussi que le grand emprunt accroîtra les investissements dans le secteur.

Mais, le financement le plus durable de la recherche en matière de sélection végétale est celui lié aux royalties issues de la propriété intellectuelle sur les variétés végétales créées. Le code de la propriété intellectuelle français doit être modifié depuis plusieurs années pour mieux assurer le développement de la sélection et un projet de loi a été adopté au Sénat en 2006. Mais le gouvernement et la représentation nationale n'ont pas eu le courage d'aller au bout de ce débat. La loi de modernisation agricole offre une nouvelle opportunité d'aboutir en matière de propriété intellectuelle, espérons qu'elle sera saisie.

Serge Poignant

Nous sommes plusieurs parlementaires ici présents à avoir écouté votre message. Le fait que l'alimentation ne soit plus, selon vous, une priorité alimentera peut-être le débat.

Gilles POIDEVIN

Délégué général, Union des Industries de la Fertilisation (UNIFA)



Ingénieur agronome (INAPG 1974), Gilles POIDEVIN est depuis 2002 délégué général de l'Union des Industries de la Fertilisation (UNIFA), organisation professionnelle représentant, aux niveaux national et européen, une quarantaine d'entreprises adhérentes. Il anime une équipe de dix permanents dans les domaines techniques, économiques, agronomiques, environnementaux et administratifs liés à la production et à l'utilisation des engrais destinés à l'agriculture. Maire de Vernouillet, dans les Yvelines, de 2001 à 2005, il a mis en place une charte de développement de l'agriculture périurbaine pour permettre le maintien d'une activité agricole, dans une zone soumise à une forte pression foncière. En 2007, dans le cadre de la politique de développement durable de la filière fertilisation et de gestion responsable des produits, il a créé la société SOVEEA en charge de la collecte et du recyclage des emballages vides d'engrais et d'amendements.

L'UNIFA représente une quarantaine d'adhérents producteurs d'engrais de l'Union européenne, d'engrais minéraux et organominéraux, ainsi que d'amendements minéraux basiques. Le chiffre d'affaires de l'industrie de l'exercice 2008 devrait constituer un record pour de nombreuses années. Nous employons 3 900 salariés répartis dans les territoires ruraux. Nous avons deux mandats des pouvoirs publics, le premier avec les statistiques officielles de la profession pour connaître précisément l'utilisation au niveau local des engrais et amendements, le second concerne la normalisation relative à la mise sur le marché des produits.

Nos entreprises sont un élément clé de la filière agroalimentaire en France. Elles sont présentes sur tout le territoire français. Notre secteur comprend différents types d'usines : producteurs d'engrais azotés, d'engrais composés ou de produits spéciaux, producteurs d'amendements minéraux basiques, présents dans des carrières au niveau régional.

La fertilisation raisonnée comprend les engrais qui apportent les éléments nutritifs, essentiellement les trois éléments majeurs, azote, phosphate et potasse, ainsi que les autres éléments indispensables à la croissance des plantes. Les oligo-éléments sont aussi importants dans le cadre de certaines cultures. L'objectif de ces éléments nutritifs consiste à maintenir la fertilité des sols en apportant ce qu'on prélève dans le sol à la récolte. Les amendements basiques et organiques améliorent la structure et le pH des sols. Ils jouent également un rôle sur le stockage du carbone dans le sol.

Le progrès génétique n'est pas nécessairement suffisant pour augmenter les rendements. Depuis 1990, l'apport d'engrais azoté a été rendu de plus en plus efficace par le biais des bonnes pratiques d'utilisation des engrais et une meilleure connaissance des besoins des plantes. En 2009, on arrive à une efficacité de l'azote supérieure de 50 % à celle de 1990. Ce qui signifie que pour produire une tonne de céréales en 2009, on a besoin d'un tiers d'engrais azoté de moins qu'en 1990. Pour mémoire, l'engrais azoté est le constituant principal des protéines, en particulier dans les céréales.

Concernant l'élément nutritif phosphate, nous sommes très intéressés au développement d'une utilisation plus économe et circulaire sur le territoire français. Nous faisons régulièrement le bilan de l'utilisation du phosphate entre les apports organiques, les apports minéraux et les exportations par les récoltes. Nous constatons un recyclage important des éléments d'origine organique, représentant la moitié des besoins totaux de la plante. Nous observons l'existence de trois régions excédentaires en France : Bretagne, Aquitaine et PACA. En revanche, de nombreuses régions enregistrent une diminution de la teneur en phosphate dans les sols du fait de l'apport déficitaire depuis quinze ans.

La situation est comparable pour la potasse avec la Bretagne largement excédentaire, le Pas-de-Calais et l'Alsace légèrement excédentaires, les autres régions étant totalement déficitaires, avec des teneurs en potasse inférieures à la moyenne de ce qui est considéré comme nécessaire pour les plantes.

Un débat extrêmement important se profile au cours de la semaine prochaine sur le changement climatique. Je souhaiterais intervenir sur la contribution de l'industrie à la réduction de l'émission de gaz à effet de serre. Depuis 1998, nous avons diminué de 40 % les émissions de gaz à effet de serre. Le premier type d'émissions dans l'industrie résulte du gaz carbonique lié à la production d'ammoniac. Cette partie est relativement fixe car elle résulte de la partie énergétique de la fabrication d'ammoniac. En effet, la matière première provient de la fourniture d'hydrogène par le gaz naturel.

L'émission de protoxydes d'azote résulte de la transformation de l'azote de l'air dans les installations d'acide nitrique. Ces émissions sont plus importantes que le CO₂ émis lors des fabrications d'ammoniac. En effet, le protoxyde d'azote (N₂O) a un pouvoir réchauffant de 310 tonnes de CO₂ par tonne de protoxyde d'azote. Depuis cinq à six ans, l'industrie a énormément investi en recherche et développement et en recherche industrielle. Les procédés sont au point depuis 2006/2007. Ils seront généralisés en 2009 à l'ensemble des installations françaises pour réduire de plus de moitié l'utilisation de N₂O dans nos usines.

Le chemin est à moitié parcouru. L'agriculture peut-elle se donner les moyens d'une politique de réduction des gaz à effet de serre ? Une part importante de la consommation résulte de l'épandage de des engrais. Il n'y a pas de moyenne mesure pour gérer ce phénomène. Un autre facteur pourrait être intégré, le stockage du carbone dans les sols, qui pourrait être facilement mesuré. Nous proposons cette expérience pour remplir l'objectif de réduction des gaz à effet de serre.

Aujourd'hui, la taxe carbone n'est pas appliquée pour le gaz naturel qui entre dans la fabrication de l'ammoniac. En effet, la directive européenne intégrée dans le droit français il y a deux ans considère le gaz naturel utilisé par l'industrie comme une matière première, raison pour laquelle elle n'est pas concernée par la taxation du gaz naturel et la taxe carbone 2009. Cependant, la taxe carbone représentera un impact estimé à 10 millions d'euros sur notre industrie, au travers de la logistique qui est extrêmement importante pour la filière fertilisation en France. Cet alourdissement des charges pénalisera l'activité agricole française au profit des autres agricultures européennes.

Une autre source de déséquilibre pourrait provenir du paquet Énergie-Climat 2013-2020 évoqué l'an dernier, un an avant la Conférence de Copenhague. Ce projet suppose des investissements importants pour notre industrie très exposée à la concurrence internationale. Nous nous préparons à la diminution de la production de N₂O, mais il faut garder un équilibre entre les contraintes demandées à l'industrie et les possibilités techniques et économiques en termes de réduction des émissions. Le principal facteur du prix de revient de l'industrie de l'azote est le gaz naturel. Or certains pays paient cette énergie trois à cinq fois moins cher qu'en France.

Enfin, je souhaiterais citer Ban Ki-Moon qui rappelait lors du sommet de Rome en novembre 2009, que « *sans sécurité alimentaire, il ne pourrait y avoir de sécurité climatique.* »

Comment doter la France des outils de l'agriculture de demain ?

Noël DUPUY

Président de la Caisse régionale de Crédit Agricole de Touraine et Poitou et vice-président de Crédit Agricole S.A.



Vice-président du Conseil d'administration de Crédit Agricole S.A., Noël DUPUY est, depuis le 28 mars 1997, président de la Caisse régionale de la Touraine et du Poitou. Il est également vice-président de la Caisse locale de Crédit Agricole de la Vallée de l'Indre. Membre du Comité stratégique et du Comité des nominations et de la gouvernance de Crédit agricole S.A., Noël DUPUY est aussi administrateur de LCL, de SAPACAM, SACAM, SCI CAM, de Crédit Agricole Titres. Il est administrateur de PREDICA et de SOPEXA, représentant de Crédit Agricole SA. Chevalier de la Légion d'honneur depuis 2006, Officier du mérite agricole depuis 1993, Noël DUPUY est exploitant agricole de formation.

Même lors d'un colloque qui consiste à se pencher vers l'avenir, nous ne pouvons éluder le présent et les difficultés des agriculteurs. Nous vivons probablement l'une des crises les plus importantes que nous ayons eu à gérer. Il n'y aura pas de développement agricole durable sans stabilité des politiques et des cours des matières agricoles.

Au Crédit Agricole, nous nous interrogeons avec lucidité autant sur l'approche économique optimale au niveau des exploitations qu'au niveau de l'industrie agro-alimentaire et des circuits de commercialisation. Notre réflexion se porte aussi dans un contexte bien connu, à savoir que l'agriculture et l'agroalimentaire ont une capacité à créer de la richesse et de l'emploi, et à être porteurs d'histoire, d'images et de contenu sociétal. Il serait nécessairement coupable de laisser ce potentiel s'éroder.

Nous constatons un tassement de la valeur du secteur agricole et agroalimentaire. À ce titre, il convient de veiller à ne pas transformer les difficultés économiques et financières en handicap pour le futur, dans un contexte chaque jour plus concurrentiel. À ce titre, une baisse importante des investissements sur une période moyenne, en particulier en 2009, est grave et préoccupante. Les besoins en résultat pour préparer l'avenir sont nécessaires pour vivre, rentabiliser les capitaux, réinvestir, développer, s'adapter aux mises aux normes, préserver l'environnement, etc.

La situation des années 1990-2000 était raisonnable avec une augmentation des prix de 3,7 % en période constante, puis une dégradation de 3,9 % de 1998 à 2005, malgré une remontée sur la période de 2005 à 2008. Ce sont des éléments de variabilité. Cette situation ne génère pas de sérénité pour investir et se projeter dans l'avenir. Les prix sont en hausse sensible au niveau de la consommation et des produits finis, mais ils sont plus fluctuants au niveau de la production avec un effet de rattrapage depuis 2008. On constate un effet de ciseau qui a tendance à se creuser. L'évolution du cours du blé révèle qu'il y a de plus en plus une corrélation entre les prix constatés à Paris et les cours mondiaux, ce qui n'était pas le cas au début de la période projetée. Nous constatons une corrélation totale depuis deux à trois ans.

Qu'en est-il de la situation financière des exploitations ou des exploitants agricoles ? La question du vin est particulière du fait de la multiplicité de ce secteur, et je vous demande d'observer plutôt la situation du maraichage, des fruits et de la production porcine. Or il y a trop peu de capitaux propres dans ces secteurs, où il en faudrait un maximum du fait des aléas climatiques, sanitaires et de marché de ces productions. Ces secteurs ont également besoin d'investissements importants. La seule façon de compenser est l'appel à l'emprunt. L'endettement a une limite car l'appel à l'emprunt touche les limites et l'incapacité à faire face aux projets. Pour cette raison, on peine depuis quelques années à renouveler l'outil dans le domaine de la production avicole, porcine, etc.

Il faudrait aller de l'avant pour nous placer à un bon niveau de compétitivité. Que faut-il apporter en termes de réponse adaptée aux besoins ? Il apparaît un besoin de visibilité pour continuer à se développer. En matière de politique agricole, nous avons subi un certain nombre d'évolutions de la Politique agricole commune avec des changements de concept. Il y a une incertitude grande pour ce qui est de 2013. Il va bien falloir trancher le débat, entre les ultralibéraux adeptes du laissez-faire et ceux qui demandent un cadre, une certaine régulation du marché. Je ne suis pas un adepte de l'économie cowboy, et je crois pouvoir affirmer que l'ultralibéralisme ne peut répondre aux besoins de production grandissants comme aux besoins de sécurité alimentaire. En effet, nous avons besoin d'un minimum de régulation.

Nous avons tous fini par comprendre qu'il y avait un besoin de régulation. Nous l'avons compris tardivement, après la crise, mais nous progressons en matière de régulation, de contrôles, de besoin de fonds propres, avec un certain nombre de divergences. On avance en matière de règles prudentielles. On peut se poser la question consistant à évoluer vers davantage de régulations en matière d'agriculture. Cette situation est surprenante lorsque l'on compare ces deux éléments. Peut-on trouver normal qu'un certain nombre de spéculateurs en matière de finance se jettent sur les produits de base et agricoles après avoir déserté un certain nombre de produits complexes de la finance, et ce sans retenue ni limite, en sortant de la réalité, pour encourager le maximum de spéculations ?

Il faut bien sûr, dans le contexte actuel, sécuriser l'acte de production, ce qui suppose d'agir au niveau des fonds propres. Le meilleur moyen d'agir dans ce domaine est la DPA, dotation pour aléas, qui consiste à créer une réserve disponible dans le bilan des entreprises en défiscalisation. Nous sommes sur la bonne voie, mais il faut veiller à ne pas dénaturer le projet. Ce dispositif ne doit pas être assorti de contrainte particulière, même si l'assurance récolte est indispensable. Fonctionnons simplement si l'on veut réussir. Il faut aller jusqu'au bout de cette idée.

Ce triptyque d'action contient l'assurance récolte, indispensable et nécessaire, adaptée à la diversité de productions. Il faut la cofinancer comme aux États-Unis, en Espagne et au Canada. Il faut apporter des réponses en prix : accessibilité des marchés à terme pour le plus grand nombre des agriculteurs avec de nombreux produits dérivés. En outre, il convient d'adopter une approche par filière, c'est-à-dire de faire en sorte qu'il y ait une responsabilité de chaque maillon et que la solidarité soit renforcée. Ce processus ne peut fonctionner que si chacun y trouve son intérêt.

La position des transformateurs nécessite de maintenir une production constante en volume et qualité, d'où ces outils, les interprofessions étant le lieu pour fixer le cadre, ainsi que des limites y compris contractuelles. Tout cela ne sera pas possible si le législateur ne fixe pas le cadre, sans quoi nous retomberons sous les accusations d'entente illégale.

Je reviens à l'actualité qui est très intéressante concernant l'évolution du prix du lait. Après une période de très grande stabilité jusqu'en 2002, nous avons constaté une baisse sensible du prix jusqu'en 2007, puis une remontée très rapide des cours oubliée des débats syndicaux, avant que cette envolée ne se suive d'une chute brutale des cours. En juin, la signature d'un accord n'a contenté personne. Il a été jugé trop faible pour les producteurs, dont certains revendiquaient qu'il soit payé 400 euros les 1 000 litres, alors que les transformateurs considéraient cet accord comme trop coûteux. Durant la même période, la production a diminué de 2 %, pendant qu'elle augmentait de 4 à 6 % en Allemagne. Le lait allemand s'est déversé sur la France, privant les producteurs français et les filières d'un chiffre d'affaires dont ils avaient besoin.

L'endettement des agriculteurs n'est globalement pas très élevé. Cette situation tord le cou à l'idée selon laquelle les banquiers auraient favorisé un endettement trop important. Cet endettement est assumé, les remboursements se déroulent correctement. Les comptes douteux litigieux indicateurs de difficultés importantes ont diminué de moitié sur quinze ans. Cette année, je ne sais s'ils continueront à baisser. Ils peuvent remonter, mais nous constatons surtout l'amélioration de la situation financière des exploitations agricoles.

Vis-à-vis de l'avenir, le niveau actuel d'investissement permet-il de moderniser, restructurer, développer, de rechercher, d'investir de nouveaux marchés ? Nous sommes en-dessous du seuil souhaitable, ce qui soulève un grave problème de compétitivité à long terme.

En arrivant au terme de mon propos, je n'ose que du bout des lèvres évoquer le plan de soutien à l'agriculture, qui est selon moi peu porteur d'avenir, hormis la nécessité de franchir le cap de la crise. En effet, sa réussite supposerait de ne pas obérer l'avenir en rechargeant trop l'endettement des

agriculteurs, de ne pas tomber dans le saupoudrage et la précipitation. Nous avons bien réussi l'opération en accord avec le ministère de l'Agriculture pour confier aux banques le soin de gérer le prêt reconstitution de fond de roulement à travers les 400 millions d'euros placés sous notre responsabilité. Trop souvent lors des dernières crises, il fallait de six mois à un an pour discuter des mesures à mettre en place.

En conclusion, il ne faut pas oublier, malgré cette crise et la nécessité de porter une réponse immédiate, d'apporter des décisions sur la nécessité de s'adapter et de conquérir de nouveaux espaces. L'investissement doit être lié à l'avenir dans une démarche de filière, de sécurisation et dans le fait de mettre du lien et de la sécurité entre les divers maillons de la filière. Il s'agit de se donner des objectifs économiques en matière de prix de revient et d'engager ou réengager la bataille de la compétitivité.

Serge Poignant

Il faut passer le cap en agriculture comme dans toutes les économies, afin de sortir de la crise. Vous avez abordé de nombreux points, notamment les aléas économiques, les questions contractuelles, etc. L'approche par filière me semble indispensable car toutes les filières ne fonctionnent pas sur les mêmes bases. Monsieur Jean-Luc Baucherel interviendra désormais sur l'assurance-récolte, l'assurance étant son métier.

Jean-Luc BAUCHEREL

Président, Groupama



Agriculteur dans le Morbihan, président de la Caisse régionale Groupama Loire-Bretagne, Jean-Luc BAUCHEREL est président du Conseil d'administration des trois principales structures nationales du groupe : la Fédération nationale Groupama, Groupama S.A. et Groupama Holding S.A. Il est également président de la Fondation Groupama pour la santé. Membre du Conseil économique, social et environnemental (section des finances), Jean-Luc BAUCHEREL a par ailleurs été élu président de la Confédération Nationale de la Mutualité, de la Coopération et de Crédit Agricoles (CNMCCA) en juin 2009, pour un mandat de deux ans.

Je commencerai mon intervention par un bref rappel historique. La France a inscrit la politique de gestion des risques, notamment l'assurance-récolte, dans le cadre du bilan de santé de la Politique agricole commune et de la rénovation de celle-ci en 2013. Ce point a nécessité une réforme des dispositifs existants avec un certain nombre de négociations pour mettre en place de nouveaux instruments conformes aux règles de l'Union européenne.

Le Fonds national de garantie des calamités agricoles (FNGCA) intervient pour apporter une réponse aux agriculteurs qui rencontraient des sinistres sur leur exploitation. Le FNGCA est financé à hauteur de 80 millions d'euros par les agriculteurs, par le biais d'une taxe sur leur assurance, et d'une somme équivalente par l'État. Cependant, l'État ne verse pas la même somme que les agriculteurs depuis quelques années.

En 2005, une expérimentation de l'assurance-récolte a été mise en place. Ensuite, les rapports Ménard et Soulage ont considéré qu'il fallait sortir les grandes cultures du FNGCA. En effet, 30 % de la sole des grandes cultures et 10 % de la sole viticole étaient assurée par 71 000 agriculteurs. Le Comité national de l'assurance en l'agriculture a évoqué le fait de sortir du FNGCA la viticulture en 2011 et l'arboriculture en 2012. Nous avons des réponses techniques à apporter à la viticulture, à l'arboriculture, mais aussi à l'élevage, par l'assurance des prairies. Cependant, un tel dispositif nécessitera une réponse de réassurance publique dont je parlerai ultérieurement.

Il est indispensable d'articuler ce dispositif avec la dotation pour aléa, qui est l'auto-assurance de l'agriculteur. L'assurance-récolte est une mutualisation du risque climatique. Il faut des systèmes nationaux pour venir en aide lorsqu'il y a des sinistres de très grande ampleur.

La France n'est pas le seul pays à avoir fait le choix d'une politique de gestion des risques dans le cadre du bilan de santé de la Politique agricole commune. Trois autres pays ont opté pour les possibilités offertes par les articles 69 et 70 du règlement de la PAC pour obtenir une subvention à hauteur de 65 % des primes d'assurance payées par les agriculteurs, dont les trois-quarts sont financés par l'Union européenne. La France a demandé 100 millions d'euros comme l'Italie, la Grèce 74 millions d'euros et les Pays-Bas ont sollicité 10 millions d'euros. Les autres états membres sont plus réticents pour entrer dans ce dispositif car ils préfèrent garder les aides directes à leurs agriculteurs. Les aides à l'assurance sont versées par l'Europe directement aux agriculteurs, et non plus aux assureurs.

En outre, l'Europe a fixé un certain nombre de critères difficiles à atteindre pour que l'assurance soit véritablement attractive pour les agriculteurs. Le seuil de déclenchement de l'assurance se situe à 30 %, même si la franchise est située à 25 %. Ce critère risque de freiner la mise en œuvre de l'assurance-récolte. En outre, ces critères sont beaucoup plus sévères que ceux qui existent dans d'autres pays européens (Espagne, Italie) qui ont mis en place des politiques nationales ; ils considèrent qu'ils sont aussi bien dans la « boîte orange », plutôt que de rester dans la « boîte verte » conforme aux accords de l'OMC. Il y a des écarts significatifs dans les aides de ces pays. L'Espagne

consacre sur son budget 300 millions d'euros à l'assurance récolte, l'Italie 224 millions d'euros, l'Allemagne a programmé 200 millions d'euros pour 2010, la France 33 millions d'euros, dont 5 millions de l'OCM viticole. En France, l'ensemble des dispositifs permettra de mettre en œuvre un programme d'assurance de 205 millions d'euros au total en 2010. Cependant, le seuil de déclenchement à 30 % limite l'attractivité de ce dispositif.

L'assurance subit toujours la concurrence avec le FNGCA qui intervient dans de nombreuses productions. La DPA évoquée précédemment a été peu souscrite, par moins de 600 personnes, en France. Ce n'est pas l'exercice 2009 qui inversera la tendance car il faut dégager du résultat pour bénéficier de la DPA. En outre, la DPA a du mal à intéresser les jeunes agriculteurs, les récents investisseurs ainsi que les petites et moyennes exploitations.

La subvention à 65 % constitue une avancée sérieuse, mais pas suffisante à cause du seuil de déclenchement et de l'absence de garantie publique de réassurance. La réassurance privée peut apporter une réponse à hauteur de 500 millions d'euros. La sécheresse de 2003 a coûté plus de 3 milliards d'euros. De tels sinistres ne peuvent évidemment trouver de réponse assurantielle par les assureurs directs et la réassurance privée. Les pouvoirs publics devront prendre en compte ce besoin de réassurance publique. La Caisse centrale de réassurance est désignée pour jouer ce rôle.

La période 2010-2013 sera déterminante pour convaincre l'Europe d'inclure la politique de gestion des risques dans la Politique agricole commune réformée. L'assurance peut apporter une réponse à une certaine régulation, mais elle ne fera pas tout. Il faut apporter d'autres outils de régulation au côté de l'assurance. Le Président de la République a évoqué dans un discours « *la nécessité d'élargir la gestion des risques climatiques aux aléas économiques* ». Il y a bien entendu une corrélation entre les deux car la couverture des aléas économiques intervient entre l'assurance-récolte et toute approche relative aux revenus. On intégrera nécessairement la variation éventuelle des volumes produits. L'une ou l'autre des options sera retenue.

À Groupama, nous menons des expérimentations relatives à la couverture des prairies, la garantie de chiffre d'affaires en assurance-récolte pour les grandes cultures, mais aussi la garantie de chiffre d'affaires pour la production porcine. Nous ne nous lancerons pas dans des expérimentations de grande nature en l'absence de réponse en matière de réassurance publique. La loi de finance 2010 et la loi de modernisation agricole doivent traduire ces ambitions : avoir des garanties au niveau de la réassurance publique, avoir un soutien public et pérenne à l'assurance, inciter à la généralisation de l'assurance, ainsi que se demander ce qu'on fera du FNGCA. Doit-on continuer à taxer les agriculteurs alors qu'ils ne bénéficieront plus des indemnités versées par ce fonds ? Voilà les grandes questions que nous nous posons à Groupama.

Serge Poignant

Je vous remercie pour cet exposé très documenté et très technique sur la réassurance publique et le seuil de déclenchement de l'assurance.

Lionel VILAIN

Conseiller technique, France Nature Environnement (FNE)



Conseiller technique du réseau agriculture de France Nature Environnement (FNE) depuis 2001, Lionel VILAIN a été, à partir de 1996, chargé de mission à la Bergerie nationale de Rambouillet en appui technique et scientifique au programme Agriculture durable de l'Enseignement agricole. Dans ce cadre, il a animé et coordonné un groupe de travail pluridisciplinaire (Inra, Cemagref, Itcf, Institut de l'élevage, Ensar...), consacré à la recherche d'indicateurs de développement agricole durable. Ces travaux (1998-2000), ont abouti à la première version de la méthode IDEA, outil de diagnostic de durabilité des exploitations agricoles, aujourd'hui largement utilisée sur le terrain (réédition en 2003 et 2007). Coresponsable du site expérimental de la Côte St André (Isère) de 1990 à 1995 sur

un programme de modélisation des fuites de nitrates et de pesticides en agriculture (Cnrs/Inra/Université de Grenoble/Legta 38), Lionel VILAIN est un ancien agriculteur, agronome de formation.

En préambule, je vous prie d'excuser monsieur Jean-Claude Béveillard, secrétaire national en charge des questions agricoles. Je suis conseiller scientifique et technique de France Nature Environnement qui est la Fédération nationale des Associations de protection de la nature et de l'environnement. Nous regroupons 3 000 associations réparties sur l'ensemble des terroirs français. De 30 à 40 associations par département nous alertent en permanence sur la situation de l'environnement.

Pour répondre à la question de cette table ronde, il est important de s'interroger sur ce que sera l'agriculture dans l'avenir. Demain, l'agriculture sera soumise à un défi alimentaire liée à l'explosion de la population mondiale. Elle sera soumise au changement climatique avec des modifications majeures des écosystèmes. Enfin, l'agriculture subira l'envolée du prix de l'énergie, la raréfaction de l'énergie, de l'eau, de la biodiversité, etc. Cet état des lieux prévisionnel nous amène à penser que le modèle agricole des trente à quarante dernières années ne pourra pas répondre aux défis de demain. Il faudra inventer une autre agriculture. Je ne suis pas certain que tous les objectifs soient partagés. Pourtant il faudra bien trouver des solutions communes.

Le Grenelle a amené plusieurs avancées nouvelles dans le paysage agricole français. Citons notamment l'engagement de triplement des surfaces en bio. Cet engagement est vécu par les consommateurs et producteurs comme quelque chose de durablement inscrit. L'agriculture biologique y a gagné en crédibilité. Citons également le plan éco-phyto et sa déclinaison recherche et développement qui est basé sur un travail extrêmement important.

L'engagement majeur de ce plan est la réduction de l'utilisation des pesticides de 50 %, si possible d'ici dix ans. L'agriculture française est passée en quelques années de 100 000 tonnes à 84 000 tonnes de pesticides dispersés chaque année mais ce progrès apparent est trompeur puisque dans le même temps, le remplacement de molécules qui s'utilisent à plusieurs kilogrammes par hectare s'est opéré au bénéfice de molécules homologuées pour 15, 20 ou 30 grammes par hectare ce qui diminue terriblement les quantités utilisées, mais non l'écotoxicité. Pour cette raison, nous avons proposé d'utiliser un indicateur différent, le nombre de doses-unité (NoDU). Cet indicateur permet d'additionner des substances actives utilisées à 40 grammes par hectare avec des matières actives qui s'utilisent à 3 ou 5 kilogrammes par hectare. Nous pourrions suivre le nombre de doses utilisées en France, ce qui permet de vérifier s'il y a oui ou non une baisse de l'usage des pesticides en France. Le NoDU est l'indicateur central du plan Écophyto, c'est l'outil qui permettra de vérifier l'état réel de l'avancée de ce plan puisqu'il comptabilise non pas les quantités utilisées mais le nombre de doses/ha utilisées.

Je signale que nous attendons toujours de la part du ministère de l'Agriculture les résultats annuels de consommation de pesticides, ou NoDU, en 2009.

Le troisième grand débat du Grenelle porte sur l'agriculture de haute valeur environnementale. Je ne parlerai pas ici d'un autre aspect important du Grenelle qui est la trame verte et bleue, qui maillera demain l'ensemble des territoires et traversera l'espace agricole. La certification haute valeur environnementale est une demande qui résulte des organisations de protection de la nature et de l'environnement et qui a été discutée pendant pratiquement deux ans au cours des COMOP, ou comités opérationnels post-Grenelle.

Pour France Nature Environnement, une agriculture de haute valeur environnementale produit des aliments, mais aussi des milieux de qualité. Pour cette raison, il nous semblait légitime de proposer des indicateurs de résultats pertinents et simples pour la caractériser. L'agriculture HVE est une agriculture à bas niveau d'intrants. Le principal indicateur proposé par France Nature Environnement et validé par le COMOP est moins de 30 % d'intrants dans le chiffre d'affaires. La deuxième condition est que cette agriculture laisse au moins 10 % d'infrastructures agro-écologiques dans son milieu. Par ailleurs, ces deux indicateurs doivent être associés.

La ferme moyenne française injecte de 60 à 65 % d'intrants dans son produit. Ce taux est inquiétant car il est stable, voire en légère augmentation. L'agriculture semble victime du poids croissant des intrants dans le chiffre d'affaires. Elle transforme des intrants agrochimiques, génétiques et fourragers en matière première pour l'industrie agroalimentaire. Cette dépendance aux intrants posera à terme de nombreux problèmes de sécurité alimentaire. En effet, il n'est pas souhaitable de dépendre du pétrole, ou des engrais azotés consommateurs de gaz naturel pour notre sécurité alimentaire. Il faut chercher à revenir à davantage d'autonomie, qui est l'une des caractéristiques des systèmes agricoles durables.

Deux indicateurs majeurs caractérisent l'agriculture de haute valeur environnementale. Ils sont simples à comprendre, mais difficiles à mettre en œuvre car il s'agit d'une véritable performance économique, agronomique et écologique que de produire avec moins de 30 % d'intrants dans le chiffre d'affaires. J'invite les parlementaires à voter cette loi du Grenelle II. Elle intéresse notamment de nombreux agriculteurs de montagne. L'agriculture herbagère de montagne, l'agriculture extensive, et de nombreux systèmes en polyculture élevage qui produisent des aliments et des milieux de qualité, sont particulièrement légitimes à bénéficier des aides publiques pour rémunérer ces biens publics que sont le paysage, la nature et la biodiversité.

J'ai entendu une phrase désagréable : « *trop de label tue les labels* ». C'est sans doute vrai. L'agriculture de haute valeur environnementale n'est pas un nouveau label. C'est une certification. Nous ne demandons pas une valorisation du produit car il n'y a pas de marché facile à construire sur la certification HVE, mais nous demandons une véritable rémunération des services écologiques apportés par cette agriculture de haute valeur environnementale.

Serge Poignant

Merci monsieur Vilain pour avoir procédé à un certain d'auditions sur la haute valeur environnementale. Elles ont donné lieu à des réactions plus ou moins positives. À la question consistant à savoir comment on valorisait cette certification, vous avez répondu que ce n'était pas une valorisation, mais une certification, y compris pour les consommateurs.

Serge Poignant

Je transmets désormais la parole à la salle.

De la salle

En dehors de la Présidence française de l'Union européenne qui fixait une directive, j'ai l'impression que la situation est incontrôlable. Vous avez des spécialisations, des agresseurs, des ennemis, l'Europe, les multinationales, la Grande-Bretagne, etc. Le mot magique est la résilience évoquée par madame Marion Guillou. Est-ce qu'un organisme s'occupe de cette résilience nationale ou internationale ? Tout le monde veut faire ce que nous savons faire et nous le revendre. Il y a une grande carence, et d'autres cultures ne savent pas exploiter tout le potentiel, notamment en Afghanistan dont le marché est émergent. Je n'ai pas l'impression que ces marchés émergents soient tous prospectés.

Marion Guillou

Je ne vais pas répondre sur la prospection en Afghanistan, sur laquelle je suis incompétente. Les personnes en charge du ministère de l'Agriculture pilotent l'aspect politique. En matière de recherche, nous tentons d'agir en liaison avec les acteurs, mais aussi au niveau européen et international. Auparavant, nous travaillions au niveau de la France et de l'Europe, alors que maintenant nous participons à un réseau de recherche sur le changement climatique. Nous intervenons davantage en réseau.

Serge Poignant

Il existe un pilotage ministériel et parlementaire des questions agricoles. Ce sont des préoccupations fortes que nous avons et nous sommes engagés auprès du gouvernement sur ce sujet. Nous avons un modèle agricole français. Il faut que nous soyons actifs par rapport à cette problématique économique et d'environnement durable. Cela me semble fondamental. Nous sommes associés à l'exécutif sur cette question.

Hervé PILLAUD, secrétaire général, FDSEA de Vendée

Je souhaiterais faire plusieurs remarques. Tout d'abord, par rapport à la HVE, je suis satisfait du niveau où vous placez le point 0 car cette norme est une reconnaissance de l'excellence de l'agriculture française, qui nous permet d'atteindre rapidement le niveau 3. Les autres aspects de mon intervention sont moins positifs. Lorsque je vous entends, je ressens un certain mépris pour les 3 % de notre population à qui 97 % confie sa nourriture. Cette situation m'inquiète. Ne croyez vous que ces 3 % représentent un risque, et derrière ce risque un gros danger pour l'autosuffisance alimentaire des 97 % ?

Philippe Chalmin

Le risque de lassitude est évident. L'agriculture a appris depuis longtemps à gérer les risques administratifs qui ont été une réalité. Les réformes et sous-réformes de la Politique agricole commune ont été nombreuses. Il a manqué à l'agriculture non un cadre de marché précis, mais un cadre d'intervention publique précis. Madame Marion Guillou a raison de prétendre que la collectivité doit rémunérer l'agriculture pour ce qu'elle produit au nom du bien commun. Cependant, j'ai le sentiment que Bruxelles répondra de moins en moins.

Messieurs les députés, si en 2013, nous passons presque intégralement au second pilier, ce qui est l'une des possibilités, s'il faut que nous cofinancions l'ensemble des aides à l'agriculture, pensez-vous que nous pourrions augmenter le budget agricole actuel de manière exponentielle ? Je n'en suis pas

certain. Dans une logique de cofinancement, le budget sera de plus en plus national. Il faudra se réapproprier une politique agricole nécessaire.

Les infrastructures agroécologiques sont un beau concept pour la nature, mais un peu jargonnant. Un agriculteur dans ses montagnes pyrénéennes ne dirait jamais qu'il « entretient ses infrastructures agroécologiques ». De la même manière, on peut se demander comment financer les externalités positives produites par l'agriculteur.

On peut faire passer pas mal de choses par le consommateur, mais nous évoluons de plus en plus sur des marchés mondiaux. Le prix du blé est aujourd'hui indexé sur le prix mondial. La question du lait est différente. Sur les grandes matières premières, les prix sont indexés sur le prix mondial. Pour cette raison, le prix ne peut rémunérer les externalités positives. Il faut inventer un dispositif particulier. Si cela peut passer la logique du second pilier, il faut rendre cela intelligible pour les 3 % d'agriculteurs qui souffrent. Il est tout à fait logique et légitime car nous sommes en train de réinventer les CTE, qui ont fait hurler le monde agricole. Il est logique d'effectuer un contrôle administratif, mais il faut éviter de créer des usines à gaz.

Lionel Vilain

Les infrastructures agroécologiques proviennent du jargon employé par la DGPAAT du ministère de l'Agriculture. Nous préférons parler de prairie naturelle, des arbres, des vergers, c'est-à-dire de tout l'espace non labouré, non traité, non fertilisé. Une ruine, une friche, un chemin en pierre apportent des avantages en termes de biodiversité. Il est important de conserver ces espaces pour permettre une résilience de l'écosystème face aux bioagresseurs.

Pour cette raison, nous tenons au maintien d'une Politique agricole commune qui rémunère explicitement les externalités positives. Les contrôles sont très complexes, les MAE avec des cahiers des charges inatteignables du fait qu'ils sont décorrélés des obligations de résultats. Pour cette raison, nous avons défini deux indicateurs. Je remercie le représentant de la FNSEA de Vendée de penser que ce sera très facile de passer de 60 à 30 % d'intrants dans le chiffre d'affaires. Tant mieux s'ils y parviennent.

Serge Poignant

Nous nous interrogeons souvent sur le niveau 0, à partir de quand les agriculteurs travaillent différemment d'ailleurs ? Tout dépend d'où l'on part, problème que je mesure dans certaines régions.

Antoine Herth

La justification des aides publiques, quels que soient les mécanismes, est indéfendable à long terme. Au moment de la hausse des prix, tout le monde se demandait pourquoi l'Europe s'était obligée à verser les aides. Aujourd'hui, la situation est radicalement différente : il en faudrait davantage. J'ai beaucoup travaillé sur le second pilier. J'ai fait partie de ceux qui ont travaillé sur ces contrats qui sont morts de leur mort glorieuse parce qu'ils obligeaient l'agriculteur à monter sur l'échelle de Perroquet, supposant de faire mieux qu'avant pour renouveler le contrat.

Ce n'est pas l'objectif majeur du travail accompli par les agriculteurs pour préserver l'environnement. Nous intervenons plutôt dans la conservation d'acquis et la production d'éléments de biodiversités. Ces débats ne peuvent être rejetés car ils vont revenir sur l'avenir de la Politique agricole commune. Ce qui sera intéressant et nouveau, c'est qu'il faudra les mener à 26. Il faudra voir comment nos collègues polonais ou roumains vont aborder ces questions, même s'ils ne disposent pas de tout l'historique de ce type de contrat. Ce sujet sera particulièrement épineux.

Bertrand Patenotre, président, Fédération nationale des producteurs de chanvre

Je voudrais intervenir sur les usages non alimentaires de l'agriculture. Ma filière est entièrement dédiée à cette fonction. Notre production est dédiée au bâtiment. Nous sommes intervenus au niveau du grand emprunt pour faire reconnaître la qualité de cette filière : non consommation de produits phytosanitaires, stockage de carbone, etc. J'aimerais connaître les avis des intervenants sur les mises en œuvre effectives de ces engagements. Que peut-on faire ?

Marion Guillou

Je laisserai les députés répondre sur le Grenelle. Nous avons fait une proposition quant à l'utilisation du grand emprunt. Seul le Président de la République décidera ce qu'il en retient. Il le fera le 4 décembre ; vous n'avez donc plus beaucoup de temps à attendre.

Denis Tardit, président, UIPP

Je suis venu à cette réunion avec plein d'enthousiasme car elle devait porter sur le nouveau modèle agricole à l'heure des choix. J'ai cru comprendre que l'objectif consiste à produire mieux et plus alors que c'était moins à l'heure du Grenelle. Un certain nombre d'études révèlent que les directives européennes en cours de mise en œuvre conduiront à une décroissance des productions de 20 %. Quelles sont les solutions à cette décroissance ? Quel type d'agriculture voulons-nous développer ? Quelle vision privilégions-nous pour l'agriculture française, une agriculture compétitive et durable, ou uniquement durable ? Où sont les solutions concrètes pour les agriculteurs au cours des cinq prochaines années ?

Serge Poignant

Des réponses ont été apportées à ces questions.

Marion Guillou

Il n'y a pas de réponse simple sur ce sujet. Nous publierons prochainement le rapport Écophyto. Nous savons qu'il y a des marges de diminution de l'application des produits phytosanitaires sans diminution du rendement de la production. Pour produire davantage en environnement incertain, il faut réussir à combiner les innovations actuelles et puis il faudra innover dans votre métier et le nôtre pour ces systèmes agro-écologiques de la fin du XXI^{ème} siècle. De nombreuses innovations ne sont pas encore pratiquées. Nous proposerons une nouvelle relance agroéconomique pour favoriser leur diffusion et il faut enclencher la génération d'après. Nous n'avons pas aujourd'hui les solutions miracles, mais nous devons d'ores et déjà nous préoccuper de partager des objectifs.

Philippe Chalmin

Je souhaiterais vous faire part d'une anecdote. Il y a trois ans, le port de Rouen, premier port d'exportation du blé en France avec 7 millions de tonnes par an, a décidé de creuser son chenal pour gagner un mètre de tirant d'eau. Il y a eu des réunions publiques dans la Vallée de Seine. À cette occasion, j'ai souvent rencontré le président de France Nature Environnement dont le raisonnement était imparable : dans la mesure où le projet de la France était de faire évoluer toute son agriculture en bio, nous n'exporterions plus donc il n'y aurait pas de raison de creuser le chenal du port de Rouen. C'est un choix cohérent pour une agriculture. Madame Marion Guillou nous dira peut-être qu'on peut le faire. Il y a énormément de technologies que nous ignorons, mais il y a au sein de la galaxie environnementale et écologiste beaucoup de gens qui pensent qu'on peut abandonner les exportations.

Lionel Vilain

Nous nous sommes battus pour obtenir le triplement des surfaces en bio en estimant que cet objectif était difficilement tenable. Nous n'avons jamais envisagé de passer au 100 % bio. Je ne défends pas cette position.

Claude Filon, consultant agricole

Je souhaiterais exprimer une demande à madame Marion Guillou. Je fais du transfert de technologie dans les micro-entreprises. Les rouages administratifs sont parfois très complexes, alors que nous aimerions participer à cette activité. Il conviendrait de nous joindre à ce programme. L'économie de marché est assez agressive, mais les PME ont besoin d'avoir accès à ces biotechnologies.

Marion Guillou

Je ne sais de quelle technologie vous parlez.

Claude Filon, consultant agricole

Je parle des biotechnologies du secteur horticole, agricole, etc.

Marion Guillou

Chaque espèce a son propre GIE, qui réunit des petites, des moyennes, de grandes entreprises. Certains connaissent nos structures de fonctionnement. Il n'y a pas de filtre de taille dans les biotechnologies végétales.

Claude Filon

Comment pourrions-nous avoir accès à ces biotechnologies ?

Marion Guillou

Quel est votre secteur d'activité ?

Claude Filon

Dans les produits phytopharmaceutiques, vous avez des technologies innovantes que nous aimerions vendre.

Marion Guillou

J'entends votre message. Nous avons signé près de 700 contrats avec des PME en 2008. Le mieux serait que nous discutons après le colloque car ma réponse est trop générale.

Jean-Charles Bocquet

Certains intervenants ont évoqué les aspects climatiques au cours de la matinée. Il est important de revenir à des réflexions basiques. L'agriculteur est tributaire des conditions météorologiques, de son sol, de son environnement. Il va, certaines années, être obligé d'utiliser plus de produits que les années précédentes. Pour cette raison, il est utopique de fixer un objectif de réduction de l'emploi des phytosanitaires. L'une des avancées positives du Grenelle consistait à rechercher des solutions en commun. Ne flouons pas le consommateur. Il sera impossible de réduire de 50 % l'utilisation de pesticides sans changer fondamentalement les comportements des agriculteurs. La recherche publique et privée n'a pas encore les solutions pour atteindre ces objectifs d'ici dix ans. Nous utiliserons moins de produits phytopharmaceutiques dans vingt ans. J'espère qu'on utilisera des produits issus des biotechnologies, pour ne pas parler des OGM. Nous sommes déterminés à accompagner ce mouvement à l'UIPP.

Alain Seznec, ingénieur agronome, membre, Association BASE

Mon association préconise les techniques agricoles de conservation, dont nous n'avons pas entendu parler aujourd'hui. Cette situation est regrettable, car des milliers d'agriculteurs en France emploient des technologies nouvelles basées sur l'abandon des techniques culturales et des couverts végétaux, et qui sans avoir besoin de mesures de rétorsion, effectuent des réductions d'intrants qui vont au-delà des 30 % Il n'y a pas besoin d'approche technocratique pour encourager ces démarches qui présentent pour les agriculteurs un intérêt économique et technologique. Pour cette raison, je suis navré de voir que ces actions et techniques utilisées par des milliers d'agriculteurs restent aussi confidentielles. Cette situation est assez regrettable.

Antoine Herth

Nous avons traité de ce sujet lors du colloque de 2008.

Serge Poignant

Nous ne pouvons pas débattre de tous les sujets, de même que nous n'avons pas parlé des cultures spécialement dédiées à l'énergie. Ce point a sa place dans nos réflexions. Je suppose que l'INRA travaille sur toutes ces questions.

De la salle

Dans les outils dont la France doit se doter, quelle est la place des OGM dans l'agriculture française ? Et si le Président Nicolas Sarkozy confirme les conclusions du rapport Juppé/Rocard, l'INRA serait-il preneur pour répondre aux appels d'offres en matière de recherche dans les biotechnologies végétales ?

Marion Guillou

L'INRA souhaite rester compétent sur ce créneau technologique. Nous ne fabriquons plus aujourd'hui d'OGM pour l'innovation en l'absence de demande, mais nous restons compétents en génie génétique et techniques végétales, qui offrent des possibilités très larges d'innovation : cela ne se réduit pas aux OGM, même si nous serions stupides de penser que l'on n'aurait pas besoin dans le futur d'OGM répondant à un cahier des charges demandé par la société. En ce qui concerne les appels d'offre proposés en matière de biotechnologies végétales, je pense que toutes les équipes publiques de recherche s'y mettront, INRA, CNRS, IRD, etc. L'objectif consiste à accentuer la recherche dans les technologies vertes.

Martin Bortzmeyer, chef de bureau, CGDD, ministère de l'Écologie

À l'issue du Grenelle, il a été décidé de généraliser l'affichage des impacts environnementaux sur les produits agricoles. Les filières industrielles s'en sont émues. Dix-huit mois plus tard, tous nos partenaires européens courent derrière ces normes car ils sentent que la France prend une certaine avance sur le plan d'une certaine culture environnementale. Ne faut-il pas aller vers un modèle agricole à haute valeur environnementale ? La compétitivité se fait moins sur les prix que sur les normes. L'excédent du commerce extérieur français provient principalement des vins et agrumes, produits à très forte identité, et c'est ça que la France vend sur le plan international. Nous cherchons à vendre un modèle de la différenciation sur le plan international.

Philippe Chalmin

Je suis d'accord, mais la différenciation a ses limites. Le blé est une commodité. Les Australiens et les Canadiens ont joué la marque de la qualité. Il y aura probablement un marché pour le maïs non OGM, mais l'utilisateur n'est peut-être pas prêt à payer le prix de la traçabilité. Dans des régions françaises, cette différenciation ne joue pas pour le lait et la viande, matières premières de l'industrie alimentaire. Ce sont des produits indifférenciés. Il n'y pas une réponse, mais des réponses agricoles. Chaque exploitation agricole a une histoire spécifique. Nous avons vécu depuis 1958 au sein d'un système d'irrigation, qui fonctionnait bien même si nous perdions de l'eau. Nous évoluons vers un système de goutte à goutte, qui est plus efficace, plus administratif, mais beaucoup plus complexe.

De la salle

Les productions qui s'exportent le mieux sont le champagne et le cognac parce qu'elles sont liées à des marques, donc différenciés. Sans ces marques, j'ai bien peur que la production ne décline rapidement.

Serge Poignant

Il y a heureusement d'autres vins qui s'exportent.

François Burgaud

Madame Marion Guillou affirme qu'il n'y a pas de demande sur les biotechnologies, mais ce sont les autorités de tutelle de l'INRA qui décident de la demande et fixent un certain nombre de priorités. Le problème, comme je le disais dans mon intervention, est de se demander si nous partageons les mêmes objectifs. Si l'on est favorable à l'émergence d'un modèle permettant une alimentation suffisante

et une protection de l'environnement, on ne peut exclure les biotechnologies de l'ensemble des techniques et investissements que l'on doit demander à la recherche publique et privée. Certains ont pensé que les moratoires permettraient de rattraper notre retard. Je crains fortement au contraire que les premières entreprises qui trouveront des plantes résistantes à la sécheresse soient des entreprises privées et qu'elles ne soient pas européennes.

Serge Poignant

Merci à tous les intervenants de ces tables rondes, merci à tous pour ces échanges intéressants. Il est intéressant de participer à ce type de colloque car cela permet d'avoir des confrontations, de discuter avec des personnes qui n'ont pas forcément le même point de vue. Nous devons rester présents sur les biotechnologies.

Antoine HERTH

Député du Bas-Rhin

J'ai bien compris que les objectifs du développement durable restent en débat, et ne sont pas encore partagés. Si je devais plagier Jean-Pierre Raffarin, je parlerais de « carré magique » lorsqu'on parle de développement durable appliqué à l'agriculture.

Le premier élément de ce carré est la terre. Nous avons parlé de SAU en régression, de fertilité des sols, de fertilisation, etc. Ce qui m'a frappé dans l'une des diapositives projetées par François Burgaud, c'est l'augmentation des rendements du blé depuis la fin de la seconde guerre mondiale, et la diapositive serait toujours correcte si elle changeait d'intitulé en « évolution de la consommation de carburants fossiles depuis la seconde guerre mondiale ». En effet, ces deux sujets sont liés. En matière de fertilité des sols, nous sommes dans une relation de très forte dépendance vis-à-vis d'un accès aux ressources fossiles. Notre société a été construite ainsi après la seconde guerre mondiale. Nous sommes confrontés à ce défi. Serge Poignant a mené des travaux dans ce domaine.

Nous aurions aussi pu parler d'aménagement autour de la table. Cette situation est liée à l'arbitrage entre les différentes occupations du sol : l'agriculture, les zones dédiées à la biodiversité, et nous pouvons également poser la question du grignotage. Le premier facteur est la terre, le second est le climat qui a valu les débats du Grenelle ainsi que de nombreux films catastrophes assurant la popularité de ce sujet auprès des Français et d'une bonne partie de l'humanité. Nous avons évoqué la façon de mesurer les impacts du changement climatique, c'est-à-dire les instruments à disposition des chercheurs pour identifier les zones de conflits. La question de l'eau est également centrale.

Le troisième angle du carré magique est la plante. De ce point de vue, les deux faces du problème sont la sélection et la protection de la plante. Nous avons beaucoup parlé des OGM aujourd'hui, qui sont en quelque sorte une Formule 1 à laquelle on a greffé un turbo. Cependant, la Commission européenne observe que les Formule 1 doivent circuler dans des circuits aménagés. On n'a jamais dit qu'on n'avait pas le droit de construire des Formule 1. La contrainte majeure est la cohabitation, c'est-à-dire la séparation entre les OGM et l'agriculture traditionnelle. Je regrette que ce débat qui occupe beaucoup les esprits et fait polémique occulte l'autre sujet portant sur la nécessité impérieuse de poursuivre la sélection végétale. Les travaux menés par l'INRA vont dans cette direction. La semaine prochaine, le Président de la République parlera de ces sujets. Nous attendons beaucoup de cette intervention

Un quatrième coin du carré est le rôle joué par l'humain au niveau des connaissances, du développement de l'agronomie, de l'interaction des différents critères. C'est aussi le choix collectif dans les textes de loi, sur la Politique agricole commune où le Parlement européen joue un rôle croissant, avec 26 États membres qu'il faudra convaincre.

La loi de modernisation de l'agriculture devrait être prochainement dévoilée. Nous y travaillons avec le ministère de l'Agriculture qui a créé des groupes de travail ouverts. Le cœur de la loi, c'est l'alimentation. L'objectif consistant à nourrir la planète est trop complexe pour apporter une réponse raisonnable. Il faudra voir en quelle sous-question ce sujet vaste peut être divisé. Du point de vue national, il est bien évident que la question qui se pose est celle de la culture alimentaire française par opposition à d'autres : son avenir est un argument vis-à-vis des Français pour donner un élan au modèle agricole français, qui dégage 163 milliards d'euros de chiffre d'affaires, et emploie des dizaines de milliers de personnes. Nous en exportons une partie, mais c'est un pilier essentiel de l'économie.

La LMA doit s'intéresser aux politiques économiques de l'agriculture. Elle doit engager une réflexion sur les filières, leur modernisation, la gestion des risques essentielle sur les volets assurantiel et fiscal, et d'organisation des producteurs. Nous y avons travaillé dans la loi d'orientation agricole de 2006. La question du foncier a été soulevée. La question de la pêche est également un sujet important en France, encore plus important au niveau mondial où elle est liée à celle de l'accès aux protéines animales.

Je ne sais jusqu'où ira le texte de loi sur la question forestière. En effet, en matière de valorisation de la biomasse on cite souvent les sous-produits des céréales ou les déjections animales, mais il ne faudrait pas oublier la ressource forestière. Sur tous ces sujets de nombreuses pistes sont à l'étude.

Enfin, je voudrais rappeler cette phrase de Platon qui considérait qu'il n'y avait que deux systèmes pour gouverner : la démocratie d'opinion et la tyrannie. J'ai l'impression que l'on a inventé une nouvelle forme de gouvernement, notamment liée au développement d'internet, c'est la tyrannie de l'opinion. Ceci explique pourquoi nos discussions sont aussi difficiles. Le travail de l'exécutif est complexe car la décision ne peut plus être réservée à quelques technocrates. Maintenant, il faut convaincre l'opinion, chercher un consensus, et c'est toute la difficulté et l'intérêt des discussions menées à l'occasion de nos colloques. Pour cette raison, je vous dis probablement à l'an prochain.

L'organisation de ces Rencontres parlementaires
et la réalisation de cet ouvrage ont été assurées par :

M&M

Communication et relations institutionnelles

5, rue de Milan

75009 PARIS

Tél. : 33 (0)1 44 91 58 50

Fax : 33 (0)1 44 91 58 51

www.mmconseil.com

ISBN : 978-2-84541-169-2

Prix : 15€ TTC

AVEC LE CONCOURS DE



Groupama



CRÉDIT AGRICOLE



uipp

Union des Industries
de la Protection des Plantes



COMMISSARIAT GÉNÉRAL

M&M

5, rue de Milan - 75009 Paris
Tél : 01 44 91 58 50 - Fax : 01 44 91 58 51
www.mmconseil.com